

Conférence-débat sur la promotion du football  
organisée par «Le Carrefour d'Algérie» à Mostaganem

## Des interventions de qualité et un débat pertinent

P16

# LE CARREFOUR *Le journal du citoyen* D'ALGERIE

24ème année

N°7013 - MERCREDI 23 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

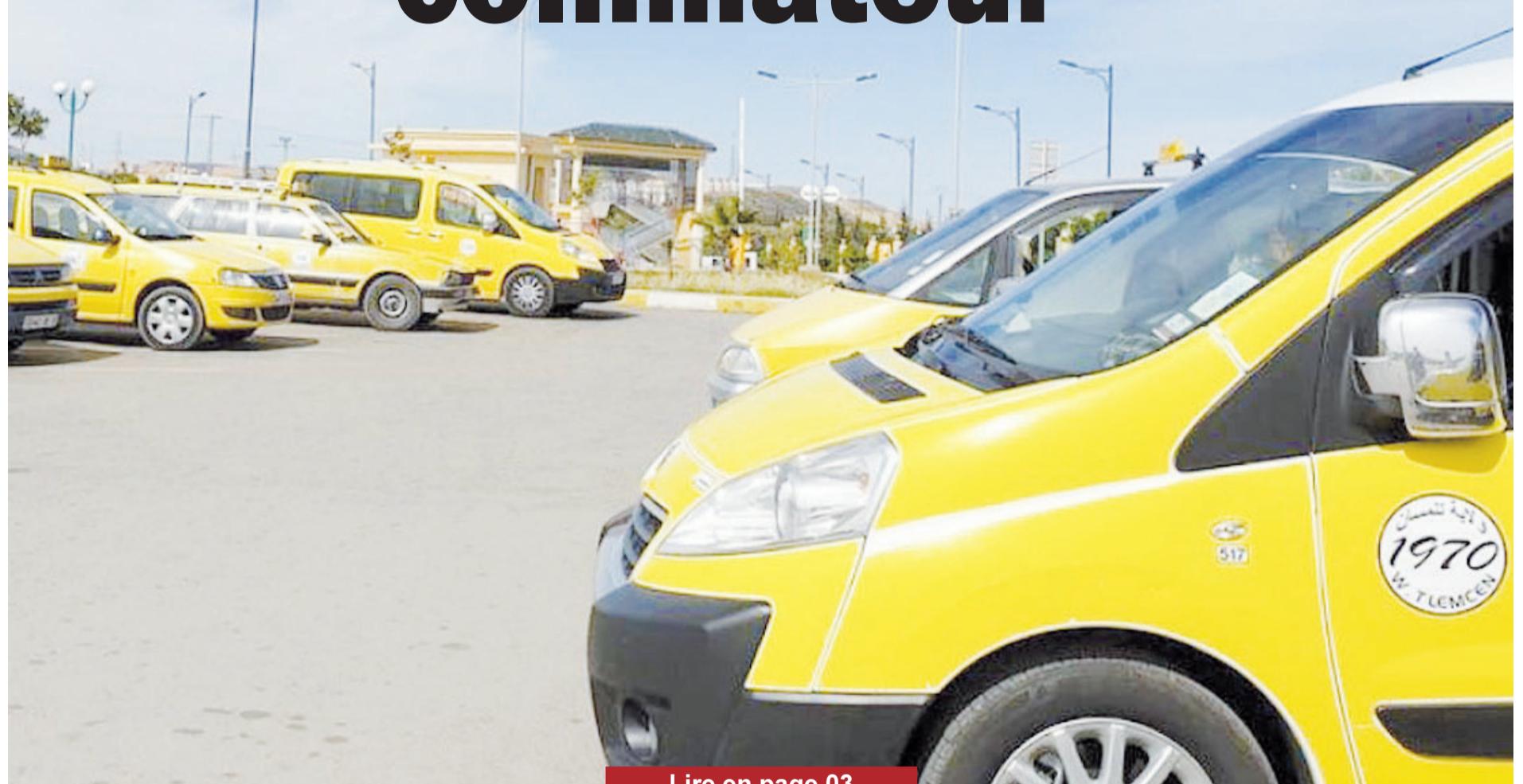
Transport aérien

Plus de 08 millions  
de passagers transportés  
à travers les aéroports

P04

Les représentants des chauffeurs  
de taxi montent au créneau

## «Yassir» dans le collimateur



Lire en page 03

P07

Un acquis pour les élus et la wilaya  
La 3ème Session aura-t-elle lieu au nouveau siège de l'APW?

ORAN

Ecole Supérieure d'Economie (ESE)

Journée scientifique sur l'inclusion financière

CHU d'Oran

Un projet pour le prélèvement de la cornée  
sur cadavres en cours d'élaboration



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Conseil d'administration du RCQE

## Le ministre de l'Education participe à la 9ème réunion

**L**e ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a participé lundi, par visioconférence à la 9ème réunion du conseil d'administration du Centre régional de l'Unesco pour l'excellence et la qualité dans l'éducation (RCQE), en sa qualité de membre du conseil, a indiqué un communiqué du ministère. "Le ministre de l'Education, président de la commission nationale pour l'éducation, la science et la culture a participé, en tant que représentant de l'Algérie, à la

9ème réunion du conseil d'administration du RCQE tenue par visioconférence, en sa qualité de membre du conseil", ajoute le communiqué. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion, des "exposés et débats du rapport des réalisations du Centre pour l'année 2023 et les états financiers pour l'exercice 2023", "le choix d'une nouvelle identité pour le Centre", outre "les projets et activités proposés par le Centre au titre de l'année 2025", conclut le document.

Dialogue national

## Le président du CNDH salue l'initiative du Président de la République



**L**e président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), M. Abdelmadjid Zaâlani a salué, lundi, l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour un dialogue national avec les forces vives du pays, qu'il avait annoncée lors de son discours à la cérémonie de prestation de serment en septembre dernier. Invité du forum de la Radio algérienne, M. Zaâlani a salué l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de lancer un dialogue national avec toutes les forces vives du pays, "dans le cadre de la consécration de la véritable démocratie et de la protection de l'Algérie". Ce dialogue permettrait de "renforcer la véritable démocratie, à tra-

vers un débat entre les différentes forces vives, en adoptant une critique constructive au service d'une Algérie prospère et unie", a-t-il relevé. Concernant les orientations du président de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue dimanche, sur la nécessité pour tous de se ressaisir, par fidélité aux missions assignées vis-à-vis du citoyen, le président du CNDH a affirmé qu'elles s'inscrivent dans le cadre de "la fidélité au principe du caractère social de l'Etat, porté par la Déclaration du 1er Novembre et consacré par les Constitutions de l'Algérie, notamment à travers la mise à disposition de tous les moyens pour assurer une vie digne aux citoyens, en tant que droit fondamental".

Energie

## Arkab reçoit une délégation du groupe allemand H&R Gruppe

**L**e ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, lundi, une délégation du groupe allemand "H&R Gruppe", conduite par son directeur exécutif, Niels H. Hansen, avec lequel il a examiné les opportunités d'investissement en Algérie, notamment dans le domaine de l'industrie de transformation des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence du directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a porté sur l'état de la coopération entre Sonatrach et le groupe allemand dans le domaine des hydrocar-

bures, notamment dans le secteur des industries et des technologies innovantes pétrochimiques et de raffinage, particulièrement après la signature d'un memorandum d'entente entre les deux parties, en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet industriel en Algérie, lit-on dans le communiqué. A cette occasion, le ministre a affirmé que "l'Algérie emprunte une politique énergétique diversifiée, dont le développement de l'industrie pétrochimiques et ses différentes activités et qui est considérée comme un de ses piliers en vue de mieux valoriser nos ressources en hydrocarbures...".

Nouvel ambassadeur de la Mission de l'Union européenne  
**L'Algérie, un partenaire «privilégié, essentiel et fondamental»**



**L**e nouvel ambassadeur de la Mission de l'Union européenne (UE), M. Diego Mellado Pascua, a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie est un partenaire "privilégié, essentiel et fondamental" de l'UE. "Nous sommes conscients que nos destins sont liés, nous souhaitons continuer à travailler ensemble et nous assurer que les économies algérienne et européenne soient intégrées et que le dialogue politique puisse continuer", a déclaré M. Pascua au terme de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a exprimé son souhait de voir les deux parties travailler "dans le cadre de la solidarité européenne et de tous les Etats membres de l'UE avec l'Algérie qui est un partenaire privilégié, es-

sentiel et fondamental de l'Europe". Il a ajouté que sa rencontre avec le président de la République était l'occasion de passer en revue les relations entre l'Algérie et l'UE qui sont "riches, intenses et diversifiées", citant notamment les échanges commerciaux et les investissements. L'ambassadeur de l'UE a indiqué également avoir évoqué avec le président de la République, l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE, ainsi que les voies et moyens d'élargir "les liens d'amitié forts" entre les deux parties. La rencontre a permis aussi de discuter "des flux migratoires et de l'ensemble des questions qui affectent l'Algérie et l'Europe", ainsi que des "thèmes géopolitiques", notamment en Afrique et au Sahel, a-t-il mentionné, qualifiant l'Algérie de "puissance régionale".

Commerce

## Zitouni en visite de travail au Qatar



**L**e ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, entame, lundi, une visite de travail au Qatar, au cours de laquelle il présidera l'ouverture de l'Exposition des produits algériens à Doha, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations économiques et commerciales entre les deux pays, M. Zitouni sera accompagné par une délégation de chefs d'entreprises conduite par le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula. Le ministre présidera, lors de cette vi-

site, l'ouverture de l'Exposition des produits algériens organisée pour la première fois au Qatar, l'objectif étant de faire connaître les produits algériens de haute qualité sur le marché qatari. En marge de l'Exposition, M. Zitouni inaugurera le Forum d'affaires algéro-qatari, qui vise à renforcer la coopération entre les hommes d'affaires des deux pays et à explorer les opportunités d'investissement et de partenariat dans différents secteurs en présentant des idées et des expériences, et en renforçant la communication entre les investisseurs, dans le cadre de rencontres bilatérales B2B, selon le communiqué.

Les représentants des chauffeurs de taxi montent au créneau

## «Yassir» dans le collimateur

Par B.Habib

**E**st-il facile d'être taxieur en Algérie? L'environnement qui entoure cette noble profession, n'est plus le même que durant les dix ou vingt dernières années et ce ne serait pas encore le véritable bout du tunnel pour les chauffeurs de taxi, eux qui éprouvent toutes les peines du monde à faire valoir leurs droits et sortir du «ghetto». La question alors est de savoir s'il est évident d'exercer le métier de chauffeur de taxi dans pareil contexte? Tout compte fait, un malaise qui ne dit pas son nom, ne semble pas épargner la corporation des chauffeurs de taxi en Algérie. Ces derniers ont décidé de monter au créneau. Ils disent être confrontés à une crise inédite. Il ont préféré l'APN où ont eu lieu les travaux de la commission des transports, pour remettre à la table leur revendication inhérente à leur devenir. Lors d'une réunion avec ladite commission de l'APN, les représentants des chauffeurs de taxi ont tiré la sonnette d'alarme et par la même, tenu à exprimer leurs inquiétudes manifestes quant à l'avenir de leur

profession eu égard au nouveau contexte dont lequel ils évoluent ces dernières années. Le secteur s'en trouve en effet à chercher des solutions parce qu'il considère qu'il est sans cesse menacé par la perte d'environ 200.000 emplois. Cet état de fait est dû à l'instabilité du secteur mais surtout et bel et bien à cause de la concurrence devenue accrue et rude des transports clandestins et des tarifs devenus obsolètes. Les syndicats, notamment le Syndicat national et la Fédération des chauffeurs de taxi, ont mis à l'index plusieurs problèmes selon eux critiques. Parmi ces points cruciaux, celui qui est lié à la tarification réglementée depuis 2012 outre les coûts élevés d'entretien des véhicules et l'impact néfaste des taxis clandestins qui s'approprient une part croissante du marché. Il faut dire que c'est cette concurrence illégale, telle que révélée par les chauffeurs de taxi, qui semble affaiblir considérablement la profession et affecter au plus haut point l'avenir économique de la filière. Des mesures radicales et urgentes sont suggérées par les syndicats qui appellent afin de remédier à tous ces problèmes com-

me la réduction de l'impôt forfaitaire unique à 0,5%, l'annulation de l'obligation d'utiliser des compteurs et la révision des tarifs. Ils réclament également la digitalisation des services publics et l'autorisation d'importer des véhicules de moins de cinq ans pour moderniser le parc. Des mesures qui, selon eux, sont de nature à fluidifier et réguler leur profession pour plus d'équité et de transparence dans les prestations. Ces propositions visent à offrir une bouffée d'oxygène à une profession en grande difficulté. L'un des principaux griefs des chauffeurs de taxi concerne le gel des tarifs depuis plus de 12 ans. Le Syndicat national des transporteurs par taxi (SNTT) a présenté une lettre au ministre des Transports en décembre 2023 pour demander une augmentation des prix des courses, faisant écho aux augmentations des salaires et retraites récemment adoptées pour contrer la hausse du coût de la vie. Selon le SNTT, les chauffeurs de taxi, au même titre que d'autres travailleurs, subissent une forte pression financière. Les chauffeurs de taxi algériens sont également en guerre contre les applications de VTC, comme Yassir, qui connaissent une popularité croissante dans le pays. Ces services sont accusés de pratiquer une concurrence déloyale, opérant sans les autorisations requises. Le SNTT envisage même de porter plainte contre Yassir pour violation des lois algériennes relatives au transport. Malgré certaines actions des autorités, les taxis traditionnels continuent de subir la concurrence des chauffeurs VTC qu'ils considèrent comme une menace directe à leur survie. En somme, le métier de chauffeur de taxi en Algérie se trouve à un tournant critique. Si des solutions concrètes ne sont pas mises en œuvre rapidement, des milliers de professionnels pourraient perdre leur emploi et la profession, telle que nous la connaissons, risque de disparaître.

Plafonnement des prix

## Organisations professionnelles et associations saluent la décision

**D**es organisations professionnelles et des associations de protection du consommateur ont salué les décisions du Conseil des ministres, présidé dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne le plafonnement des prix, soulignant dans leurs déclarations à l'APS que ces décisions consacrent la priorité absolue accordée par les pouvoirs publics à la protection du pouvoir d'achat du citoyen. A ce propos, le Secrétaire général (SG) de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi a affirmé que la décision de plafonner les prix permettrait de préserver le pouvoir d'achat des citoyens d'une part, et d'insuffler une dynamique commerciale d'autre part. "L'adoption du système de plafonnement des prix renforcera le pouvoir d'achat des citoyens, ce qui augmentera les échanges commerciaux et les bénéfices des commerçants, notamment les commerçants victimes des pratiques de certains intrus", explique M. Bedrissi qui a précisé que certains intervenants sur le marché s'étaient servis des mesures de protection décidées par les pouvoirs publics, provoquant ainsi une flambée des prix de quelques produits locaux. A cette occasion, il a évoqué l'adhésion "volontaire" de l'UGCA aux efforts de l'Etat visant à soutenir et préserver le pouvoir d'achat des citoyens, à travers la sensibilisation des commerçants aux différentes mesures prises en la matière. Par ailleurs, l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a exprimé "sa satisfaction des décisions de la dernière réunion du Conseil des ministres,

notamment en ce qui concerne l'adoption de mécanismes de veille pour prospecter les besoins du marché, éviter les pénuries et revoir la réglementation régissant la commercialisation du produit national". Dans ce cadre, le président de l'ANCA, Tahar Boulenouar, a estimé que cette décision "est à même de remédier au dysfonctionnement marquant commercialisation et d'assurer la disponibilité et la stabilité des prix à travers le plafonnement des prix". Dans ce contexte, le président de l'ANCA, Hadj Tahar Boulenouar, a estimé que cette décision permettrait de "palier aux lacunes impactant la commercialisation, et de garantir la disponibilité et la stabilité des prix en les plafonnant". "Autoriser l'importation des matières premières utilisées dans la production et les industries vitales permettra d'encourager la production nationale de manière plus significative, et de préserver les emplois, tout en contribuant à assurer la disponibilité et à éradiquer les causes de la pénurie", a-t-il soutenu. Il a également appelé les opérateurs économiques à tirer profit des incitations offertes par l'Etat pour promouvoir la production, améliorer la qualité, stabiliser les prix, réunir les conditions de concurrence pour permettre à la production nationale de satisfaire la demande locale, et accéder, ainsi, aux marchés étrangers, soulignant également l'importance de la conversion de certains importateurs en producteurs. Pour sa part, le S.G. de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), a estimé que le plafonnement des prix des produits constituait l'une des solutions fondamentales visant à réguler le marché et à lutter contre les courtiers.

## Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

### Chauffeur de taxi: Des hauts et des bas

**L**es concernés par la profession de chauffeur de taxi estiment que c'est un «métier en danger», selon des récentes déclarations. Les chauffeurs de taxi confrontent une crise sans précédent, affirment-ils. Est-ce vrai? Ou bien seraient-ils en train de renchérir sur le problème? Ils ont exprimé leurs vives inquiétudes quant à leur futur, devant des députés de l'APN, lors d'une récente réunion. Ils seraient environ 200.000 «taxieurs» - selon notre jargon-, prévoyant des périls, dus, selon eux, à l'instabilité du secteur, notamment la concurrence accrue et déloyale des transporteurs clandestins. La question des tarifs, devenus selon eux, obsolètes, fait partie de leurs insistantes revendications. L'on pourrait y ajouter d'autres récriminations: une revue de la tarification réglementée, datant de 2012. Les coûts élevés de l'entretien des véhicules et surtout une possible réduction des impôts forfaits unique à 0,50 pour cent. Le taxi est un métier de prestation, s'il est bien dirigé, il pourrait offrir un bon visage sur l'environnement urbain, sur le niveau d'évolution d'une communauté. Un taxi de service accueille chaque jour des êtres humains de toutes les espèces, des nationaux, des étrangers, des cultivés, des ignares, des femmes, des hommes, toutes les moralités se rencontrent chez le chauffeur de taxi ... Donc, ce dernier est appelé à traiter avec toutes ces «melting pot» d'êtres humains. Ce n'est pas une fois par an ou par mois mais quotidiennement. Parfois, je m'interroge si l'on pourrait dispenser des cours de psychologie à ces infortunés «taxieurs», afin qu'ils puissent traiter avec toutes ces variétés d'êtres humains... Parfois, également, l'on pourrait facilement, être exposé au pires des dangers, quand on est tombé à pic sur des pervers narcissiques ou sur des criminels en quête de proies faciles. Voilà pourquoi les pouvoirs publics devraient prendre la question des chauffeurs d'un angle plus fourni... Il ne s'agit pas d'un métier comme les autres, généralement identifié aux impôts et aux diverses taxes qu'il verse au fisc, périodiquement. Il est là, afin d'assurer une prestation à la faveur d'un citoyen national ou d'un étranger. Il est ainsi appelé, grâce à son comportement exemplaire, à offrir une belle image de sa communauté et de la nation, toute entière. Il y a les syndicats professionnels qui réclament les droits de ces gens. Il faudrait, également, qu'il y ait des services de contrôle qui veillent sur les devoirs et les applications rigoureuses des règlements...

Journée de la presse

## Nouveaux rôles pour les médias dans un arsenal juridique solide

**L**a famille médiatique algérienne a célébré, mardi, la Journée nationale de la presse dans le cadre de l'achèvement de l'arsenal juridique régissant le secteur, qui prévoit des mécanismes à même de promouvoir la pratique journalistique et de permettre aux médias nationaux d'accomplir les nouveaux rôles dictés par l'étape actuelle. Entre autres principaux rôles que les médias nationaux sont appelés à assumer avec un haut sens de professionnalisme, il y a lieu de citer l'accompagnement des efforts de développement dans divers secteurs, les réformes globales dans le pays, en mettant en lumière les réalisations et les acquis réalisés, ainsi que la nécessité de lutter contre les fake news et les tentatives visant à porter atteinte à la stabilité et à l'unité du pays. Les médias nationaux ont réalisé de grandes avancées, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes initiées par le président de la République, en vue de consacrer la liberté d'expression et de la presse sur la base d'une approche globale reposant sur des réformes législatives et réglementaires traduites par des textes juridiques visant à structurer un système d'information professionnel et responsable assumant pleinement son rôle dans la transmission d'une information complète, exacte et objective au citoyen. Après l'adoption des lois régissant le secteur, à l'instar de la loi organique relative à l'information et des lois encadrant les médias audiovisuels ainsi que la presse écrite et électronique, les textes d'application relatifs aux autorités de régulation et au Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, le statut particulier du journaliste, le cahier des charges relatif à la communication audiovisuelle, ainsi que le projet du Fonds d'aide à la presse ont été finalisés. Le dernier numéro du Journal officiel a publié le décret présidentiel fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste. Le conseil est un organisme indépendant doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et est chargé d'établir une charte de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, de l'approuver et de la publier par tous les moyens appropriés.

**Pôle & Mic**

Par B.Nadir

**Plafonnement des prix,  
une nécessité...**

**L**ors d'un Conseil des ministres, le Président de la République a souligné les perturbations sur les marchés et la hausse excessive des prix de certains produits alimentaires. Tebboune a également noté un relâchement des services compétents dans le suivi de cette situation, appelant à une prise de conscience collective pour respecter les missions envers les citoyens. En réponse, Kamel Boukreddache, directeur de la coopération et des enquêtes spécifiques au ministère du Commerce, a déclaré, à la Radio algérienne, lors de l'émission «L'Invité du jour», que son Département travaille avec le secteur de l'agriculture pour garantir l'approvisionnement et surveiller les prix afin de protéger le pouvoir d'achat. Il a ajouté que la situation s'est améliorée grâce à des actions visant à résoudre les dysfonctionnements sur le marché, notamment en ce qui concerne les denrées alimentaires essentielles qui avaient subi des pénuries et des hausses de prix importantes. Les ministères du Commerce et de l'Agriculture ont, selon lui, redoublé d'efforts «en ajustant des leviers pour remédier à cette situation par un plafonnement des prix ou la limitation de la marge bénéficiaire de certains produits agricoles de large consommation tels que le café, les viandes (importées), les légumes secs et la pomme de terre». Kamel Boukreddache a annoncé que les actions visant à réguler le marché s'étendent systématiquement à d'autres produits lorsque cela sera nécessaire. L'objectif est de mettre fin à certaines pratiques nuisibles, tout en s'attaquant aux causes de la flambée des prix qui résultent d'une offre insuffisante, d'une forte demande, ou encore de pratiques commerciales illégales et spéculatives telles que la rétention de marchandises pour créer de la rareté et augmenter les prix. Kamel Boukreddache a annoncé que des actions seront mises en place pour plafonner les prix, conformément aux instructions du Président. Cela s'appuie sur l'article 5 de l'ordonnance 03/03 sur la concurrence qui permet d'agir en cas de perturbation du marché. Il a également souligné que l'absence d'une cartographie du marché national et d'une évaluation des besoins de la population entrave le travail des agents de contrôle. Une étude de l'ONS de 2011 est en cours de mise à jour pour mieux définir les besoins en produits de consommation courante. Concernant le e-commerce, Boukreddache a évoqué les dangers du commerce électronique informel et les insuffisances de la loi 18/05 de 2018 régissant cette activité. Une commission multisectorielle a été formée pour réviser cette loi afin de mieux protéger les consommateurs et combler le vide juridique.

Conversion de la concession  
en cession

**L'AAPI lance l'opération  
de traitement des demandes**

**L**'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement de l'opération de traitement des demandes des porteurs de projets d'investissement souhaitant bénéficier de la conversion de la concession en cession. Cette démarche intervient en application des dispositions de la loi 23-17 du 15 novembre 2023, fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets d'investissement, notamment l'article 17 prévoyant la possibilité de conversion de la concession en cession. Selon cet article, la concession est convertie en cession par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, à la demande du concessionnaire, après achèvement du projet conformément aux clauses du cahier des charges, l'obtention du certificat de conformité et son entrée en exploitation, précise le communiqué ajoutant que ces dispositions s'appliquent, également, aux concessions consenties antérieurement à la promulgation de la présente loi.

**LG Electronics - Athom****Pour le développement  
de l'activité spatiale intelligente**

Par Nadira F.

**L**'acquisition d'Aathom est particulièrement remarquable car elle permettra à LG d'intégrer des appareils et des services tiers à son écosystème. LG Electronics a acquis une participation de 80 % dans Aathom, une société leader dans le domaine des plateformes de maison intelligente basée à Enschede, aux Pays-Bas. L'accord prévoit l'acquisition des 20 % restants au cours des trois prochaines années. Cette opération stratégique vise à améliorer la connectivité de LG au sein d'écosystèmes de maison intelligente ouverts. En intégrant les capacités d'Aathom à la technologie intelligence de LG, LG aspire à être le leader de l'ère de l'innovation domestique basée sur l'IA. LG prévoit d'intégrer la connectivité étendue d'Aathom qui relie des milliers d'appareils électroménagers, de capteurs et de dispositifs d'éclairage, à la plateforme LG ThinQ, basée sur l'IA générative. Cette intégration vise à créer une maison IA qui offre des solutions d'espace optimales en acquérant une meilleure compréhension du client. LG envisage d'étendre l'expérience client différenciée des maisons IA à divers espaces où les clients passent leur temps, tels que les espaces commerciaux et les environnements de mobilité, réalisant et faisant progresser le concept d'«espace intelligent». Cependant, Aathom est une entreprise technologique qui commercialise le hub domestique intelligent «Homey», qui se connecte aux appareils électroménagers et aux appareils IoT et qui propose également des services d'abonnement au cloud. En 2023, les appareils Homey sont disponibles en Australie, à Singapour, aux États-Unis et au Canada, en plus de l'Europe. Aathom a développé son propre hub et son propre système d'exploitation pour créer un écosystème de maison intelligente indépendant.

Son produit phare, Homey Pro, peut se connecter à plus de 50.000 appareils et prendre en charge diverses méthodes de connexion, notamment Wi-Fi, Bluetooth, Z-Wave, Matter et Thread, ce qui le rend extrêmement polyvalent et ouvert. L'App Store Homey, géré par Aathom, propose environ 1.000 applications permettant de connecter et de contrôler des appareils domestiques de marques telles que Philips Hue et IKEA. La plupart de ces applications sont issues de partenariats officiels ainsi que de nombreuses applications développées par la communauté Homey. Cette communauté de développeurs contribue activement à la plateforme ouverte d'Aathom, élargissant en permanence la gamme de marques et d'appareils pouvant être connectés au hub. Les utilisateurs peuvent facilement créer un environnement domestique intelligent en téléchargeant des applications depuis le store et en connectant leurs appareils. LG est sur le point d'améliorer considérablement l'évolutivité nécessaire à la mise en œuvre de maisons intelligentes, dans le but d'atteindre les normes les plus élevées du secteur. Cela sera accompli en intégrant la technologie de maison intelligente de sa plateforme LG ThinQ à l'écosystème ouvert d'Aathom et à la connectivité des appareils IoT. Cette intégration fournira à LG des informations plus approfondies sur les habitudes d'utilisation des clients et accélérera la fourniture de services personnalisés. «L'acquisition d'Aathom est une pierre angulaire pour notre activité d'IA domestique», a déclaré Jung Ki-hyun, vice-président exécutif et directeur du centre d'affaires de la plateforme de LG. «En tirant parti de la synergie entre les deux entreprises, nous allons étendre notre écosystème ouvert et nos services d'intégration externe, dans le but d'offrir aux clients des expériences spatiales plus diversifiées et multidimensionnelles». Même après l'acquisition, Aathom continuera à fonctionner de manière indépendante, en conservant ses activités commerciales et son image de marque. Cette stratégie vise à maximiser le potentiel de croissance et les atouts uniques d'Aathom tout en favorisant les synergies dans les domaines de l'entreprise, de la recherche, du développement et de l'utilisation de la plate-forme. L'introduction par LG de la maison IA qui intègre la plateforme ouverte de maison intelligente d'Aathom à sa propre technologie d'IA, souligne l'engagement de l'entreprise à passer d'une activité axée sur le matériel à une activité basée sur les logiciels. En 2021, LG a étendu son activité TV du matériel au logiciel en entrant sur le marché des plateformes TV avec sa plateforme webOS. Pour soutenir cette évolution, LG a acquis Alphonso, une société technologique mondiale basée aux États-Unis et spécialisée dans les médias télévisuels, l'apprentissage automatique et l'analyse de big data. Alphonso opère désormais sous le nom de LG Ad Solutions, un composant essentiel de l'activité de contenu et de services webOS. Selon le cabinet d'études de marché TechNavio, le marché mondial de la maison intelligente devrait passer de 81,2 milliards de dollars en 2023 à 260,24 milliards de dollars en 2028, avec un taux de croissance annuel moyen de 26,23%. «LG évolue vers une entreprise de solutions spatiales intelligentes qui connecte et élargit les expériences dans divers espaces de vie. Nous continuerons à réaliser des investissements stratégiques pour changer notre paradigme commercial, comme en témoignent nos entrées successives dans les services et solutions d'appareils électroménagers basés sur des plateformes telles que la plateforme publicitaire webOS et AI Home», a déclaré William Cho, PDG de LG Electronics.

**Transport aérien****Plus de 08 millions de passagers transportés  
à travers les aéroports**

**U**n total de 8,1 millions de passagers ont été transportés à travers les 36 aéroports ouverts à la navigation aérienne publique, durant le premier semestre de l'année en cours, a annoncé, lundi à Alger, le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana. Le ministre s'exprimait devant la Commission des Transports et des Télécommunications de l'APN, lors d'une séance présidée par Mohamed Anouar Bouchouit, président de ladite Commission, consacrée à la présentation des activités du secteur des transports pour l'année 2023 et le premier semestre de 2024, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azour et de nombre de cadres du ministère des Transports et des entreprises sous tutelle. M. Zahana a précisé que les aéroports ouverts à la navigation aérienne publique ont enregistré, en 2023, plus de 15,3 millions de passagers, dont 6,7 millions

sur les vols domestiques, soit 43,8 % et 8,6 millions sur les vols internationaux, soit 56,2 %. Pour le premier semestre de 2024, ces aéroports ont accueilli plus de 8,1 millions de passagers, dont 3,6 millions sur le réseau domestique et 4,5 millions sur le réseau international, soit une augmentation de 17,61 %, par rapport à la même période en 2023. Selon le ministre, "l'aéroport d'Alger a traité plus de 65 % du total des passagers sur le réseau international, en 2023. La compagnie Air Algérie a transporté environ 7 millions de passagers en 2023, soit une part de marché d'environ 46%, avec 72.109 vols, dont 2,3 millions de passagers sur le réseau domestique et 4,7 millions sur le réseau international. Au premier semestre 2024, Air Algérie a également transporté quelque 3,6 millions de passagers à bord de 38.518 dessertes aériennes, dont 1,2 millions sur le réseau domestique et 2,4 millions sur le réseau international. Par ailleurs, M. Zahana a indiqué que les entreprises publiques du secteur du transport aérien emploient environ 20.000 personnes. Quant au transport maritime et à l'activité des ports, le ministre a fait savoir que les dix ports commerciaux, ont traité plus de 125 millions de tonnes de marchandises, et environ 1,5 millions conteneurs de 20 pieds, tout en enregistrant 767.000 passagers. Durant le premier semestre de 2024, ces mêmes ports ont traité 63,42 millions de tonnes de marchandises, soit une hausse de 2,53% par rapport à la même période en 2023, avec environ 848.000 conteneurs de 20 pieds et près de 242.000 voyageurs enregistrés, selon le ministre. Il a également relevé que l'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV) a transporté 408.000 voyageurs en 2023 et près de 125.000 au premier semestre 2024.

## Ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique Plusieurs mesures pour assurer la disponibilité des anticancéreux

**L**e ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé, lundi à Alger, une série de mesures pour assurer la disponibilité des médicaments anticancéreux, indique un communiqué du ministère. L'annonce a été faite lors d'une réunion tenue au siège du ministère, avec le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Adda Bounedjar, et le membre de cette Commission, Mohamed Oukal, en présence de cadres du ministère, ainsi que du Directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP). La réunion a été consacrée à l'examen de la l'état des médicaments anticancéreux, outre, l'encouragement de la production nationale, l'accélération

de l'enregistrement des médicaments et le développement des recherches cliniques dans ce domaine. A cette occasion, le ministre a insisté sur l'activation de toutes les méthodes de coordination et l'exploitation de tous les moyens disponibles dans le cadre de la veille, pour éviter tout dysfonctionnement en termes de disponibilité de ces médicaments, et assurer ainsi aux patients une prise en charge permanente. Il a ordonné d'assurer la disponibilité des médicaments en pénurie sur le marché "le plus tôt possible", avec "l'accélération du parachèvement de la levée de tous les obstacles à l'origine de cette pénurie, et ce, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". M. Aoun a également donné

des instructions relatives à l'accélération de l'enregistrement des anticancéreux, notamment les médicaments innovants" soulignant la nécessité de présenter de propositions, de manière urgente, pour trouver les solutions possibles, à travers la mise en place d'une commission de suivi et d'orientation, regroupant des cadres du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, de l'ANPP et des autres instances et secteurs concernés, et ce, dans le but de contrôler la traçabilité des médicaments, selon le communiqué. Pour sa part, le Pr Bounedjar a affiché sa complète disposition à la coordination pour trouver des solutions aux problématiques liées à la disponibilité des médicaments anticancéreux, lit-on dans le communiqué.

Poste et des Télécommunications

## Bibi Triki lance le Service universel électroniques au profit de 1.400 localités

**L**e ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a supervisé, lundi à Ain Defla, le lancement du Service universel des télécommunications électroniques, permettant de couvrir 1.400 localités à faible densité de population sur le territoire national par le réseau 4G de téléphonie mobile. Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a affirmé que le Service universel est un projet "majeur et ambitieux" visant à fournir une couverture de réseau 4G dans les localités dont les habitants sont moins de 2.000. Le projet revêt une "grande importance stratégique car il contribue à l'aménagement numérique du terri-

toire et permet de réunir les conditions nécessaires pour concrétiser la transformation numérique dans notre pays, en exécution des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a-t-il ajouté. Le Service universel est mis en place pour "permettre aux opérateurs de la téléphonie fixe et mobile de développer et de généraliser leurs réseaux", indique le ministre, soulignant que ces projets sont à même de conforter les efforts consentis par les opérateurs dans le domaine des télécommunications, à l'instar de "Mobilis", afin de rompre l'isolement des citoyens. Lors de cette visite, le ministre a supervisé l'entrée en service de deux antennes-relais GSM, à Djelida et El-Amra, et donné le

feu vert au démarrage des travaux de réalisation de deux autres stations 4G à "Ouled Anou" à la commune de Bou-rached, et à "Targhout" à Mekhatria. Le ministre a, ensuite, insisté sur la nécessité de respecter les délais définis dans les cahiers des charges signés, en vue de "permettre aux citoyens de bénéficier des services le plus tôt possible". Il a, également, supervisé la mise en œuvre du projet de raccordement de la cité Chellal au chef-lieu de la wilaya au réseau de "la fibre optique jusqu'à la maison", lequel projet s'inscrit dans la "dynamique accélérée induite par la généralisation de cette technologie dont ont bénéficié récemment 1,5 millions familles", selon le ministre.

Sûreté nationale

## Lancement d'une campagne nationale de don de sang

**U**ne campagne nationale de don de sang, organisée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS) a débuté lundi à Alger. Cette campagne, dont le coup d'envoi a été donné par le contrôleur général de police Salma Madi, directrice de la santé, de l'action sociale et des activités sportives, s'inscrit dans le cadre de la 18e édition des trois campagnes (internationale, maghrébine et nationale) de don de sang que la DGSN organise chaque année. Dans ce cadre, le commissaire de police, Sofiane Zoughri, chef du Bureau des expertises médicales à la Direction de la santé, de l'action sociale et des activités sportives a précisé que cette campagne de trois jours "vise essentiellement à fournir le maximum de poches de sang aux hôpitaux publics pour sauver les vies humaines". Les agents, personnels et cadres de la Sûreté nationale "ont pris l'habitude de participer à de telles campagnes qui ont pour objectif d'assurer la disponibilité de cette substance



vitale", a-t-il dit. Pour garantir le succès de cette opération humanitaire, M. Zoughri a affirmé que la DGSN, en collaboration avec les organismes concernés, "a mobilisé tous les moyens matériels et humains et mis en place des centres de prélèvement de sang conformes aux normes au niveau des sièges de la police, et ce pour préserver la santé des donneurs". Pour sa part, la directrice de l'ANS, Houria Touafdit a mis en avant "la nécessité d'organiser des campagnes de don de sang, notamment

au sein de la sûreté nationale en vue de doter régulièrement les hôpitaux de cette substance vitale".

Météo

## Pluies orageuses et tempêtes de sable

**L**es services de l'Office national de la météorologie (ONM) ont émis un bulletin spécial (BMS) ce mardi, mettant en garde contre de fortes pluies orageuses accompagnées de vents violents et de tempêtes de sable dans plusieurs wilayas du pays. Selon l'alerte de niveau 2 «Orange» sur la carte de vigilance, la quantité de pluie prévue varie entre 20 et 40 mm. Ces précipitations devraient se poursuivre jusqu'à midi dans les wilayas d'El Oued et d'Ouar-gla. En outre, un autre bulletin de niveau 1 «Jaune» concerne des orages prévus entre midi et 15h dans les wilayas de Tébessa, Khenchela, Touggourt et Illizi.

Accidents de la circulation

## 46 morts et 1.608 blessés en une semaine

**Q**uarante-six personnes sont décédées et 1608 autres ont été blessées dans 1318 accidents de la circulation surve-nus entre le 13 et le 19 octobre dans plusieurs wilayas, a indiqué mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Naâma avec quatorze (14) personnes décédées et 35 autres blessées suite à 11 acci-dents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1119 incen-dies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (106), Blida (66) et Skikda (58).

Tizi Gheniff (Tizi Ouzou)

## 04 blessés dans une collision entre un minibus et une voiture



**Q**uatre personnes ont été blessées dans une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule léger survenue mardi matin dans la commune de Tizi Gheniff à 48 km au sud-ouest de Tizi Ouzou, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit vers 9h20 au lieu-dit Lourika, lorsqu'un minibus de transport de voyageurs est entré en collision avec une voiture. Le choc a causé des blessures à 4 personnes, dont 2 grièvement atteintes, selon la même source. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Tizi Gheniff sont intervenus pour évacuer les blessés vers la structure de santé la plus proche, a-t-on indiqué.

Prière des Tarawih à l'étranger

## Le ministère des Affaires religieuses organise un concours de sélection des candidats

**L**e ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, lundi, dans un communiqué, l'organisation d'un concours de sélection des candidats devant officier la prière de Tarawih à l'étranger, en prévision du mois sacré de Ramadhan 1446/2025. Les conditions de candidature à ce concours sont les suivantes : "le candidat doit appartenir à l'une des catégories suivantes : enseignant d'éducation coranique, enseignant du Saint Coran, muezzin ou Qayim (chargé de la Iqama)", précise la même source. Le ministère a ajouté que le candidat doit également "être titularisé dans sa fonction, avoir mémorisé le Saint Coran, maîtriser les règles de Tajwid et avoir une bonne récitation". Le ministère invite ceux qui désirent participer à ce concours, à "remplir le formulaire de candidature via le lien sur le site web du ministère marw.dz , et ce, avant le 2 novembre 2024".

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE****Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville****Wilaya de Mostaganem****Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction****Service de suivi des marchés publics****N.I.F : 099827019002032****Appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales**

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Mostaganem, en application du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

**OPÉRATION :** Etude et suivi et réalisation des travaux d'urgence du secteur de sauvegarde de l'ancienne ville de Mostaganem (2ème tranche)

**PROJET :** travaux de renforcement de la toiture avec réalisation d'une charpente métallique de la salle de prière de la mosquée El Badr

**CONDITIONS D'ELIGIBILITE**

Cet avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises ou groupement des entreprises justifiant d'une qualification professionnelle avec minimum des conditions d'éligibilité à savoir :

- Entreprises qualifiées et ayant la catégorie quatre (04) ou plus dans le domaine travaux de bâtiment comme activité principale
- Le soumissionnaire devra avoir réalisé durant les dix (10) dernières années, au moins un (01) projet de marché (≥12 million) en : construction en charpente métallique Justifié par des attestations de bonne exécution, délivrées par le maître d'ouvrage (service Contractant).
- Avoir un cumule de chiffre d'affaire des bilans des trois (03) années 2021/2022/2023 ; justifiés par les bilans fiscaux visés par les services des impôts supérieur ou égale à 25 000.000,00 DA

Les entreprises qualifiées ou leurs représentants légaux intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction (secrétariat général de la direction), sis à la cité administrative -Salamandre -commune de Mostaganem.

Téléphone : 045-35-71-74

Le soumissionnaire préparera son offre qui doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière

Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées , indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention ( dossier de candidature ) ( offre technique ) ( offre financière ) selon le cas .

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : ( à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

**Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales n°.....**

A Madame la directrice de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction  
de la Wilaya de Mostaganem , cité administrative -Salamandre

Les offres doivent être conformes au cahier des charges et accompagnées des pièces citées ci-dessous.

1. L'offre de candidature contient :

- Une déclaration de candidature (dûment renseignée portant cachet et signature du soumissionnaire)
- Copie du registre de commerce électronique.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour l'année 2023 légalisée par CNRC pour (SNC-SARL-EURL-SPA)
- Copie d'attestation d'immatriculation fiscale
- Une déclaration de probité (dûment renseignée portant cachet et signature du soumissionnaire)
- Copie des statuts pour les sociétés (SNC-SARL-EURL-SPA-entreprise étrangère de droit algérien)
- Copie des pouvoirs du signataire de la soumission (pour les sociétés)
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéance de paiement, copie valide moins de 03 mois.
- Attestation CNAS de mise à jour des cotisations, copie valide le jour d'ouverture des plis.
- Copie d'attestation CACOBATPH de mise à jour des cotisations valide le jour d'ouverture des plis,
- Attestation CASNOS de mise à jour des cotisations, copie valide le jour d'ouverture des plis.
- Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité
- Les bilans des trois (03) années (2021/2022/2023) doivent être visés par les services des impôts
- Copie d'attestation de domiciliation bancaire.
- les moyens humains doit être justifiée par :
  - copies de diplômes (encadrement) +CV
  - affiliation individuelle CNAS (encadrement + ouvriers) valide le jour d'ouverture des plis, annexés au mémoire technique justificatif.
- les moyens matériels justifiés par des cartes grises ou récépissé de dépôt assurances pour les matériels roulants valide le jour d'ouverture des plis, et facture d'achat et PV d'hussier ou d'expertise de moins d'une année à la date d'ouverture des plis pour le matériel non roulant, annexés au mémoire technique justificatif
- Le matériel loué roulant ou non roulant justifié par un contrat de location notarié noté à moitié (50%), ou contrat de leasing noté à (75%) valide le jour d'ouverture des plis
- Les références professionnelles justifiées par des copies des attestations de bonne exécution des travaux réalisées par l'entreprise dans le domaine signées par le service contractant.

## NB:

- Les documents originaux ne sont exigés que pour l'attributaire du marché
- 2. L'offre technique contient :
- Une déclaration à souscrire (dûment renseignée portant cachet et signature du soumissionnaire)
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite (il est accepté).
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.
- Planning et délai d'exécution des travaux signés par l'entreprise est exigée
- 3. L'offre financière contient :
- La lettre de soumission renseignée et portant le cachet et la signature du soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours (dix) à compter de la première publication de L'avis d'appel d'offres

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00.

Dans le cas où ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités par le présent avis pour prendre part à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Mostaganem, à 13 h 30, le jour qui correspond au dernier jour de la préparation des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 03 mois+10 jours (détails de validité des offres) soit 100 jours à compter de la date d'ouverture des plis

Le service contractant pourra, s'il y a lieu, proroger les délais de préparation des offres. Dans ce cas, il doit informer les soumissionnaires par tous les moyens.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE****WILAYA DE MOSTAGANEM****DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS****AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES****NIF N° : 41502400027296****N°...S.../AAO/DEP/2024**

La Direction des équipements publics de la wilaya de Mostaganem lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la sélection des entreprises en vue d'exécuter :

Réalisation de douze (12) salles de classes en extension au profit de cycle moyen

R.A.R du lot 03 relatif à la réalisation des quatre 04 salles de classes en extension au collège Abou Hamid Mohamed à la commune de Fornaka

**Condition d'éligibilité**

- Entreprise qualifiée en travaux bâtiment (activité principale à la catégorie (03) Trois ou plus
- Ayant réalisé au moins un projet e de catégorie A objet d'un marché d'un montant supérieur à 12.000.000,00 DA ou plus (Justifié par une attestation de bonne exécution délivré par service contractant durant les dix (10) dernières années.
- Avoir réalisé d'un chiffre d'affaire cumulé supérieur ou égal à 10.000.000,00 DA au cours des trois (03) années (2021-2022-2023) visée par les services des impôts.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dument habilité. Auprès de la direction des équipements publics de la Wilaya de Mostaganem.

- La durée de préparation des offres est fixée à Dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux Ou BOMOP

- L'heure et la date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h 00. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera Prorogée jusqu'au jour ouvrable

La date d'ouverture des plis est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres le..... à 14h00.

- La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) Mois. les offres seront déposées au secrétariat de la Direction des équipements W. de Mostaganem. (Cité Administrative Salamandre Mostaganem)

- Tel/Fax : 045-35-71-78 - E-mail : dep\_most27@yahoo.fr  
Les plis seront scindés en trois (03) parties (voir instruction soumissionnaires du C.C page 09 et 10)

↳ 1er Pli : Dossier de Candidature :

↳ 2eme Pli : Offre Technique

↳ 3eme Pli : Offre Financière

Les trois (03) enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cacheté et anonymes, comprenant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES****N°...../DEP/2024**

Réalisation de douze (12) salles de classes en extension au profit de cycle moyen

R.A.R du lot 03 relatif à la réalisation des quatre 04 salles de classes en extension au collège Abou Hamid Mohamed à la commune de Fornaka

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

LA DIRECTRICE

**LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431013194 23.10.2024**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE****MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE****UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEN****Faculté de médecine****NIF : 416020000130023****Budget de fonctionnement :2024****Avis d'attribution provisoire****Cahier des charges n°01/MED/2024****Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales****Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales****Intitulé de l'Opération : Fournitures et équipements de la faculté de médecine**

Conformément prévu à l'article 63 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et de la délégation de service public.

La faculté de médecine informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre n° 01/MED/2024 ci-dessus référence paru dans BOMOP et le CARREFOUR d'Algérie et EL MOUDJAMAA en date 23/05/2024 et suivant le procès verbal d'évaluation du 26/06/2024 à l'issu de l'évaluation des offres les lots ont été attribués comme suit :

**B. Produits et consommables de laboratoire**

النوع	الكمية	الرقم الجاربي	المورّد	العنوان	Cahier des charges n°01/MED/2024
الجهاز المركب لغسل وتجفيف المختبر	118.405,00DA en TTC	00191302654162313001	SARL SMART Chim	Lot N °04 : centrifugeuse de paillasse pour la post graduation "Département de pharmacie et département de médecine"	22-23/04

Tout recours éventuel doit être adressé à la commission sectoriel des marchés publics du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication de l'attribution de l'appel d'offre conformément à l'article 82du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégation de service public .

Et concernant les lots infructueux , les procédure sera relancé ultérieurement .

Le Doyen

Un acquis pour les élus et la wilaya

## La 3ème Session aura-t-elle lieu au nouveau siège de l'APW?

Par B. Habib

**C**omme un bonheur en cache forcément un autre, le nouveau siège de l'APW qui a tant fait rêver les élus locaux, après avoir traîné depuis 2009, pourrait, semble-t-il, enfin signer son baptême à la fin octobre - début novembre 2024, en délibérant le projet primitif 2025. Son inauguration coïncidera-t-elle avec les festivités du 1er Novembre? Tout porte à le croire en effet, selon les déclarations récentes des élus de la «Première» assemblée populaire de la wilaya d'Oran». Les travaux de la prochaine Session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Oran (APW) auront le mérite d'avoir lieu, pour la première fois, au nouveau siège d'APW sis boulevard Millénium, relevant de la commune de Bir El Djir. Un acquis tant pour les citoyens que pour la wilaya et les élus de la prestigieuse assemblée délibérante de la deuxième capitale du pays. Les travaux de réalisation et d'achèvement de cet édifice imposant ont été accé-

lés par l'actuel wali, Sayoud Said, qui, depuis l'année 2022, avait multiplié ses sorties sur le site du projet en question et n'avait cessé de donner ses instructions à l'entrepreneur afin d'achever le projet. Depuis octobre 2023, date où le wali Sayoud avait visité le nouveau siège, la cadence des travaux est allée crescendo et l'ouverture partielle pour le transfert et la réception des différents services aurait été décidée, courant les premiers mois de 2024 selon toute vraisemblance. Autant que ses élus du présent mandat, l'APW peut ainsi se targuer d'avoir servi de bénédiction à l'ouverture de ce sacre dont la réalisation et la finition ont pris un temps considérable avant que le wali ne décide son ouverture pour 2024 au prix de mille instructions et d'orientations à l'entreprise, ce qui fait croire aux élus concernés que les travaux de la prochaine Session auront une forte chance d'avoir un «cachet particulier» avec en prime, les débats de plusieurs dossiers aussi clés que vitaux tels le Budget primitif 2025 (BP) qui dessinera

les futures cagnottes prévues par l'exécution des différents projets et opérations au programme de la Chef-ferie locale. Alors que l'Assemblée populaire de wilaya devait être abritée initialement au siège de l'actuelle daïra sise cité Djamel, il sera affecté dès 2009 sur décision du wali de l'époque, en accord avec le PAPW, mais il ne sera lancé réellement sur le terrain qu'en juin 2014.

Ce qui a fait dire à certains spécialistes de projets à grande utilité, que le plan, dans sa totalité, soit à la traîne depuis exactement 2008, date de son inscription. Ce nouveau «bijou» architectural de la wilaya d'Oran s'ajoute à tant d'autres qui ont vu le jour après d'intenses accroissements de la cadence de travaux depuis l'arrivée et la prise de fonction du wali Sayoud en août 2021 comme l'aérogare d'Oran, la pénétrante autoroutière du port et les 4 et 5èmes bd périphériques dont un 1er tronçon de 8km avait été inauguré à la circulation des camions et autres semi remorques en juin dernier.

Ecole Supérieure d'Economie (ESE)

## Journée scientifique sur l'inclusion financière

L'École Supérieure d'Économie (ESE) d'Oran accueillera, ce mercredi, une journée scientifique dédiée aux nouveaux défis et opportunités pour les banques algériennes, notamment en matière d'inclusion financière, de fintech et de cybersécurité.

L'événement réunira des spécialistes du secteur bancaire et des assurances, ont annoncé les organisateurs. Cette rencontre, intitulée « In-

clusion financière, Fintech et Cybersécurité: Nouveaux défis et opportunités pour les banques algériennes », est organisée par l'ESE d'Oran en collaboration avec Natixis Algérie. Elle vise à favoriser le dialogue entre acteurs financiers, régulateurs, experts en fintech et en cybersécurité. Dans un contexte de transformation numérique accélérée, l'inclusion financière, la fintech et la cybersécurité sont devenus des enjeux majeurs pour

soutenir le développement économique en Algérie. La journée scientifique permettra aux praticiens et universitaires d'échanger sur les défis et les opportunités liés à ces thématiques essentielles. À travers des panels et des discussions interactives, les participants partageront leurs connaissances, exploreront des solutions innovantes et renforceront la coopération entre le secteur bancaire et les technologies émergentes.

USTO

## Prolifération inquiétante des chiens errants

Par YOUSSEF CHAIBI

**E**n l'absence d'une lutte efficace, la prolifération des chiens errants à travers les quartiers et cités de la wilaya d'Oran, constitue un réel danger pour la population, au vu du nombre de ces bêtes sauvages qui y prolifèrent surtout au niveau de la cité USTO à l'Est d'Oran. Tout le monde sait que les chiens errants, en quête de nourriture, fréquentent les décharges sauvages ainsi que les zones urbaines mal éclairées et les îlots d'habitation retirés. Par ailleurs, des morsures sont enregistrées au milieu urbain et rural quotidiennement ; donc, que font les services chargés de l'environnement et de l'éradication de ce fléau? Ces services existent-ils encore sur le terrain? Ou bien seulement sur le papier? En effet, les habitants n'ont pas eu de cesse de se plaindre de cet état de fait d'autant plus que certains chiens sont porteurs de virus ou de maladie surtout que la rage est une zoonose virale à prévention vaccinale, très dangereuse et transmissible à l'homme ; elle touche les chauves-souris, les chiens, les chats et les renards. Les dangers que représentent ces animaux nuisibles à la



population, notamment les enfants, conduisent à la nécessité de lancer des opérations de battues régulières pour lutter contre la prolifération de ces bêtes dangereuses. Notons en effet que les meutes de chiens errants semblent avoir tendance à se multiplier dans les quatre coins de la grande cité de l'USTO et ce, en l'absence d'une véritable planification concue pour réguler les opérations d'assainissement. Il importe de noter à ce sujet que l'incivisme manifeste de la part de certains habitants de cette cité, qui se traduit à travers le dépôt des ordures ménagères

dans des endroits non inscrits sur les rotations des camions de collecte, contribue en partie à amplifier ce phénomène.

La Direction de la santé et de la population recense chaque année entre 3.000 à plus de 4.000 cas de morsures dont plus de la moitié est provoquée par des animaux. La problématique concerne toutes les communes de la wilaya. Les chiens en divagation: un fait de société qui pose parfois des problèmes de sécurité. Plusieurs milliers d'attaques ont lieu chaque année, quelques-unes ont même été mortelles.

CHU d'Oran

## Un projet pour le prélèvement de la cornée sur cadavres en cours d'élaboration

Un projet pour le prélèvement de la cornée sur cadavres mené par le service de médecine légale du CHU d'Oran, est en cours d'élaboration, a précisé le Pr Salim Boumeslout, responsable de ce service. «Notre projet qui prépare les bases pour le prélèvement de la cornée sur cadavres est en phase finale, soit à un état d'avancement estimé à 90%», a précisé, à l'APS, Pr Boumeslout en marge de la seconde journée des 6èmes journées internationales de l'éthique médicale. La même source a fait savoir qu'un important programme de sensibilisation a été lancé au profit de la population sur l'importance de cette action. «Nous œuvrons avec l'Observatoire du handicap de la réadaptation et de l'éthique en santé (OHRES) CHU d'Oran, à sensibiliser la population, avec l'implication d'éducateurs, de sociologues, psychologues et d'imams, pour ancrer la culture de dons d'organes», a souligné Pr Boumeslout dans ce sens. Plusieurs communications ont été présentées lors des 6èmes journées internationales de l'éthique médicale, traitant, essentiellement, de l'accès aux soins et des nouvelles technologies d'accompagnement. A ce titre Pr. Layadi Khaled, chef de service de médecine physique et de réadaptation et directeur de l'OHRES a mis l'accent sur l'importance de la communication dans l'instauration d'un climat de confiance et de respect mutuel entre le médecin et son patient. Pour sa part, Dina Choukri, professeur de médecine légale et de toxicologie à la Faculté de médecine de l'Université du Caire et présidente de la Ligue arabe de Médecine légale affiliée à l'Union des Médecins arabes a mis l'accent sur les aspects éthiques des soins de santé, insistant sur «les compétences humaines et morales» que le médecin doit avoir dans la relation avec ses patients, en plus des compétences techniques et académique.

EHU d'Oran

## Formation sur le traitement chirurgical de la névralgie trijémunale essentielle

'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) «1er novembre» d'Oran a organisé, mercredi, une journée de formation sur le traitement chirurgical de la névralgie trijémunale, une chirurgie par ballonnet gonflable, une technique encore nouvelle dans cet établissement. La journée de formation a abordé le diagnostic et la prise en charge de la névralgie trijémunale, une maladie neurologique provoquant des douleurs aiguës au visage, à l'aide de diverses spécialités, comme la neurologie, la neurochirurgie et la chirurgie maxillo-faciale, a indiqué le Pr Guerbouz, chef de service de neurochirurgie de l'EHU d'Oran dans une déclaration à la presse en marge de cet événement. En plus des conférences, l'équipe du Pr Guerbouz a programmé des opérations au profit de sept patients atteints de cette maladie, (5 mercredi et 2 jeudi), en provenance de différentes wilayas de l'Ouest, qui seront diffusées en direct à la salle des conférences pour partager l'expérience avec les participants à la journée de formation. «Cette technique n'est pas une nouveauté, car elle est déjà pratiquée au centre du pays, ce qui nécessite le transfert des patients vers les hôpitaux de la capitale», a souligné le Pr Guerbouz, ajoutant que «nous avons décidé de l'introduire à l'EHU d'Oran pour rapprocher les soins des citoyens de la région ouest et diminuer la pression sur les hôpitaux du centre». Pour sa part, le Pr Benissa Benabdenbi, un des pionniers du traitement chirurgical de cette maladie et ancien chef de service au CHU Zemirli, a indiqué que l'objectif de sa participation est la généralisation de cette technique curative, contrairement aux traitements médicamenteux (anti-antalgiques, antidépresseurs), qui ne font qu'atténuer les symptômes, en plus de leurs effets indésirables et secondaires.

Commune de Youb (Saïda)

## Lancement des travaux de réalisation de 100 LPL

**D**es travaux de réalisation de 100 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés dans la commune de Youb (Saïda), a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. Le wali de Saïda, Amouenne Mermouri a procédé, jeudi dernier, au lancement des travaux de réalisation de ces nouvelles unités d'habitation dans le chef-lieu de commune et de daïra, où il a insisté sur leur livraison dans les délais contractuels et le respect des normes de construction requises. Le projet, doté d'une enveloppe budgétaire de plus de 300 millions de dinars et supervisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), sera réalisé dans un délai de 16 mois, signale-t-on de même source. Par ailleurs, la daïra de Youb bénéficiera, prochainement, d'un projet immobilier relevant de la même formule (LPL), dont le nombre d'unités n'est pas encore défini, a fait savoir la cellule de communication de la wilaya.

La direction de l'Habitat de la wilaya de Saïda recense, dans la daïra de Youb, un programme de logements de 995 unités, dont 805 déjà réalisées et le reste est en voie d'achèvement, a-t-on noté. Un quota similaire de logements publics locatifs est en cours de réalisation dans la commune d'Ain Lahdjar, dont le chantier a été lancé au mois d'octobre en cours par le wali, a-t-on signalé. La wilaya de Saïda a vu, récemment, son programme d'habitat consolidé par pas moins de 2.000 LPL affectés par les pouvoirs publics au titre du programme complémentaire et dont les procédures de choix des assiettes foncières devant abriter les futurs ensembles immobiliers sont en passe d'être achevées.

Pomme de terre d'arrière saison

## Une production de plus d'un demi-million de quintaux attendue à Mostaganem

**U**ne production de plus d'un demi-million de quintaux de pomme de terre d'arrière saison est prévue dans la wilaya de Mostaganem, au titre de la saison agricole 2024-2025, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles. Cette campagne d'arrière-saison cible une production de 560.000 quintaux de pomme de terre sur une surface totale de 2.000 hectares, sachant que l'opération de plantation a été entamée en août dernier. Environ 50.000 quintaux de semences locales ont été fournis pour couvrir les besoins de cette campagne, dont le rendement devra atteindre 280 quintaux par hectare. Cette campagne, dès le début de la récolte prévue dans les prochaines semaines, contribuera à approvisionner les marchés régionaux et nationaux et à réduire les prix de ce produit de large consommation dans une mesure appropriée et raisonnable, a-t-on expliqué. Ces quantités s'ajoutent à la récolte saisonnière de pommes de terre, qui a été récoltée au cours de la période s'étendant entre les mois d'avril et juin derniers, qui s'est élevée à 3,142 millions de quintaux, a-t-on ajouté. Cette campagne saisonnière, qui a touché une superficie de plus de 10.800 ha de superficies agricoles a vu la production de 57.860 quintaux de semences de pomme de terre. La wilaya de Mostaganem, dont la production annuelle est de 4 millions de quintaux de pomme de terre, approvisionne les marchés nationaux et régionaux, tout au long de l'année, notamment le deuxième trimestre (de mars à juin), à la faveur de la campagne saisonnière, et le 4ème trimestre (octobre à décembre) grâce à la campagne d'arrière-saison.

Relizane

## Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de munitions et d'armes

Par N. Aymen

**L**es éléments de la Brigade de Recherche et d'Intervention de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Relizane, en coordination avec le Parquet compétent, ont pu démanteler un réseau spécialisé dans la fabrication de munitions et le trafic d'armes de cinquième catégorie. L'opération a eu lieu après que les éléments de la brigade aient reçu des informations selon lesquelles une personne possédait des armes à feu et une quantité de balles réelles et de poudre à canon sans permis, dans le but de les vendre illégalement. Un plan d'action strict a été élaboré contre

lui, en coordination avec le Parquet local compétent ; ainsi, le suspect a été arrêté et détenu et lors d'une perquisition en son domicile, une arme à feu de la cinquième catégorie (fusil de chasse), 7.100 kg de poudre, une quantité de canon en plastique, une lunette de jour, un nombre important de cartouches vides de 12 et 16 mm, 200 unités d'allumettes, 800 grammes de sashimi, deux lames, 100 capsules inutilisées, une remplisseuse de cartouches, une machine à retirer les capsules, une quantité de cartouches remplies de 12 mm et 16 mm, 03 cartouches titulaires et une balance électronique, ont été confisqués et lors de l'inspection, 1.227 comprimés psychotropes et 41 flacons de liquide stupéfiant ont été trouvés au domicile du suspect ; les investigations menées par les éléments de la brigade d'enquête auprès de cet individu ont permis l'identification de ses deux complices dans l'opération, en coordination avec le Parquet compétent. Lors de la perquisition au domicile de l'un des suspects, une arme à feu de cinquième classe (fusil de chasse), 40,50 kg de poudre à canon ont été saisis et récupérés ainsi que des cartouches remplies de poudre à canon de 16 mm. Après avoir accompli les procédures judiciaires, les suspects ont été présentés devant le Parquet de la République.

Stockages des produits céréaliers à Relizane

## Lancement des travaux de réalisation de 08 centres de proximité

**L**es travaux de réalisation de 8 centres de proximité de stockage des céréales ont été lancés, dernièrement dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale des Equipements publics. La même source a précisé que "ces infrastructures de stockage, dont a bénéficié la wilaya de Relizane au titre de l'année 2024, s'inscrivent dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics visant à consolider la sécurité alimentaire et à garantir l'autosuffisance dans ce produit agricole stratégique". Les 8 centres, dont le délai de concrétisation a été fixé à 8 mois, sont répartis à travers les communes de Sidi Khattab, Belacel, Had-Chekala, Ouled Yaïch, Sidi M'hamed-Benali et Oued Selam, pour une capacité de stockage estimée à 50.000 quintaux chacun, signale-t-on. Ces nouvelles infrastructures seront dotées de tous les équipements de levage et de stockage, d'un bloc administratif, d'un système de pesage et de contrôle de la qualité des produits céréaliers, a-t-on fait savoir de même source. Ces futurs centres, dont la réception est prévue à l'occasion de



la prochaine campagne moisson-battage (2024-2025), s'ajouteront aux 16 points de stockage dont dispose la wilaya, totalisant une capacité de stockage cumulée estimée à plus d'un million de quintaux, "ce qui impactera positivement le développement futur de la filière céréalière dans cette collectivité locale de l'Ouest", a déclaré à l'APS le directeur de la Cooopérative des céréales et des légumes

secs (CCLS), Abou Bakr Kellakhi. La campagne labours-semailles 2024-2025, lancée récemment dans la wilaya de Relizane, cible une superficie globale de 121.000 hectares consacrés aux diverses variétés céréalières, dont plus de 79.000 quintaux de blé dur, 9.100 quintaux de blé tendre, 30.000 quintaux d'orge et 2.600 quintaux d'avoine, a indiqué la direction des Services agricoles (DSA).

Theniet El-Had (Tissemstilt)

## La réalisation d'un village touristique affiche un taux d'avancement appréciable

**L**es travaux de réalisation d'un village touristique, implanté au Parc national de Theniet El-Had (Tissemstilt), également connu sous l'appellation de la Forêt d'El-Medded, enregistrent un taux d'avancement appréciable, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur local du Tourisme et de l'Artisanat, Khemissi Mechaouek. M. Mechaouek a indiqué que la réalisation de ce village touristique, dont l'infrastructure maitresse concerne un hôtel d'une capacité d'accueil de 140 lits, initié par un opérateur privé du secteur du tourisme, affiche un taux d'avancement estimé à plus de 65%, relevant que sa direction veille à la réception et à

l'entrée en exploitation de cette infrastructure durant l'année 2025. Il a également fait observer qu'une fois opérationnel, ce futur village touristique est susceptible de produire un effet d'entraînement pour l'encouragement du tourisme de montagne dans cet espace naturel à forte attractivité touristique.

Le même responsable a fait observer que son secteur veille également à la réception du site touristique, en cours de réalisation actuellement au niveau du proche périmètre du barrage de Koudiat Rosfa, dans la commune de Beni-Chaïb, avant la fin de l'année 2024. Ce site est composé d'une batterie de structures et

d'aires de détente et de loisirs destinées aux familles de la région et des visiteurs, relevant que plusieurs autres projets touristiques sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya, selon la même source. Parmi ces projets, le responsable local a cité, notamment, celui inhérent à la réalisation de circuits touristiques et écologiques à travers plusieurs communes, d'un village de l'artisanat dans la commune de Sidi Slimane, l'aménagement d'un site touristique et thermal dans la commune de Malâab, ainsi que la réhabilitation de la zone d'expansion touristique (ZET) de la commune de Tissemstilt.

Béjaïa

**Le développement du port à l'ordre du jour**

Par Hocine Smaâli

**L**e développement du port de Béjaïa revêt un intérêt particulier des pouvoirs publics, compte tenu de son importance économique qui devra s'adapter aux mutations internationales. Ainsi, le plan de développement de cette infrastructure a été examiné, avant-hier, lors d'une réunion présidée par le wali de Béjaïa et à laquelle ont pris part les cadres de l'entreprise portuaire de Béjaïa (EPB) et ce, pour rendre ce port plus attractif et performant. Le port de Béjaïa est classé deuxième au niveau national en matière de trafic de marchandises. Le plan de développement du port de Béjaïa est axé sur l'adaptation de ses infrastructures aux nouveaux types de trafic et l'augmentation des capacités d'entreposage, la réhabilitation des terre-pleins des postes 13 et 14 et la sécurisation du quai «Casbah». L'entreprise portuaire de Béjaïa s'est adaptée aux nouvelles exigences des opérateurs économiques et des nouvelles filières développées telles que la trituration de graines oléagineuses, l'exportation du ciment et de zinc de la mine d'Amizour. Un nouveau quai, dédié à l'activité de la mine de zinc et de plomb d'Amizour, sera réceptionné avant cette fin d'année et sera consacré exclusivement à l'activité commerciale de la mine qui acheminera les produits miniers à partir de ce port de Béjaïa, ce qui permettra d'économiser des sommes colossales à l'Etat. La mise en place d'une plateforme numérique et d'autres systèmes électroniques en cours d'élaboration permettront de digitaliser les procédures et de gestion portuaire qui sont aussi au menu des projets de l'EPB qui s'ajoute à la relocation du port pétrolier. Concernant l'entreposage, la relance de la plateforme logistique à la zone logistique extra portuaire, située dans la commune de Tixter (daïra de Ain Taghrout, wilaya de Bordj Bou Arréridj), est aussi à l'ordre du jour qui s'ajoute à la mise en place d'un laboratoire intégré pour le contrôle des produits alimentaires transitant par le port. Ce laboratoire d'analyse intégré a été déjà examiné par une commission ministérielle mixte, composée de membres du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, du ministère du Commerce, du ministère des Transports ainsi que des représentants des Douanes, qui ont inspecté les lieux. Le laboratoire se spécialisera dans l'analyse des produits agricoles et alimentaires qui transitent par le port de Béjaïa. «Cette initiative illustre notre engagement envers la qualité et la sécurité des produits agricoles et commerciaux transitant par notre port», estiment les responsables de l'entreprise portuaire de Béjaïa (EPB) qui remercient les membres de la commission «pour leur intérêt et leur soutien». «Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec les autorités compétentes pour offrir des services de qualité et contribuer au développement de notre région», est-il écrit sur la page Facebook de cette entreprise, concernant justement le projet de la mise en place de ce laboratoire d'analyse.



des produits agricoles et alimentaires. La mise en place du laboratoire d'analyses des produits agricoles et alimentaires, au sein du port de Béjaïa, vise à améliorer la protection du citoyen contre les produits contrefaçons, avec la consolidation des procédures judiciaires contre la fraude et la protection des biens et marchandises entrant et sortant des frontières. Le laboratoire d'analyse des produits agricoles et alimentaires, une fois opérationnel, permettra aussi de réduire le temps d'attente en rade et à quai des navires ; «ce qui engendrera aussi une diminution considérable des surestaries», estime un spécialiste du domaine qui se réjouit de la création future de ce laboratoire. Rappelons aussi que l'entreprise portuaire de Béjaïa (EPB) a enregistré une croissance du trafic des marchandises générales de l'ordre de 11,5 millions de tonnes, dont 8,5 millions hors hydrocarbures (3,5 tonnes en vrac liquides et 5 tonnes en vrac solide), en sus de trois millions de tonnes de marchandises diverses dont le bois et le fer. Au cours de l'année dernière, le trafic de containers a connu également une hausse de 14 %, à raison de 25 conteneurs par heure. Le port de Béjaïa est classé parmi les ports les plus performants en Afrique, selon un rapport établi par l'Agence ECOFIN, la Banque mondiale et S&P Global Market Intelligence.

A l'échelle continentale, le port à conteneurs de Béjaïa, occupe la 21ème place parmi 46 et la 256ème parmi 348 ports à l'échelle mondiale», indique un rapport relatif à l'indice mondial de performance des ports à conteneurs (CPPI) qui établit une comparaison des performances des différents ports à conteneurs dans le monde selon leur efficacité, en mesurant le temps écoulé entre l'arrivée en rade d'un navire et son départ du poste d'amarrage, une fois l'échange de cargaisons effectué. Le rapport en question souligne toutefois que «la majorité des ports du continent africain pâtissent de la durée excessive des cycles de chargement-déchargement, qui fait peser un risque constant de perturbation sur la chaîne logistique». Il a par ailleurs été constaté qu'une nette amélioration des conditions opérationnelles depuis les perturbations sans précédent, causées par la pandémie de Covid-19, partout dans le monde et selon un constat, les ports à conteneurs continuent globalement à récupérer leur retard. Ils pourraient toutefois, gagner davantage en efficacité dans certains domaines, à condition d'accroître leur productivité et d'améliorer la qualité de leurs services, en dématérialisant davantage les procédures et en modernisant les infrastructures. Le port de Béjaïa a vu, ces dernières années, son système de gestion amélioré et modernisé, en se dotant de système de fenêtres d'accostage qui est un nouveau dispositif qui prend en charge la planification des arrivées des navires à conteneurs. «Le système de fenêtres d'accostage a permis à l'EPB d'attribuer un programme d'accostage préétabli à un armateur, opérant au port de Béjaïa, en lui délivrant un espace Web», nous explique un cadre de l'EPB. Ce système permet aussi de réduire les délais d'attente en rade pour les navires porte-conteneurs et la facture des surestaries que supporte le Trésor public. A ce nouveau système de gestion, s'ajoute l'amélioration des procédures de contrôle aux frontières, à travers la mise d'un nouveau laboratoire. Sur un chapitre, l'unité de l'Entreprise de réparation et de construction navale (ERENAV) de Béjaïa cumule beaucoup de défis. L'unité de l'ERENAV, installée dans les limites du port commercial de Béjaïa, et qui s'occupe essentiellement des grands bateaux, est sur le point d'élargir ses prestations, en s'ouvrant notamment sur la flotte de pêche pour la maintenance et la réparation. Un terrain a été attribué à cette entreprise de réparation et de construction navale au niveau du nouveau port de pêche de Tala-Guilef, à 35 km à l'ouest de Béjaïa, pour créer une vingtaine d'ateliers spécialisés dans les principaux corps du métier, dédiés soit à la réparation à sec ou à flot. Des défis relevés, que ce soit par l'EPB ou l'ERENAV, grâce aux compétences nationales qui se distinguent et tirent leurs épingle du jeu à l'international. La disponibilité de la logistique et la célérité dans l'accomplissement de diverses opérations en rapport (manutention, stockage, distribution) offrent l'opportunité à l'accueil et au traitement des grands navires (60.000 tonnes), soutenus par l'existence sur place au port d'un tirant d'eau, allant de 08 à 12 mètres. Maintenir le port de Béjaïa au rang de port performant, «catalyseur de la compétitivité de l'économie nationale, moteur du développement régional du territoire et acteur incontournable dans le positionnement national en tant que plateforme logistique dynamique», est l'objectif primordial de l'entreprise portuaire de Béjaïa (EPB) appuyé, désormais, par les pouvoirs publics.

Électricité à Blida

**Achèvement du raccordement de 46 exploitations agricoles à la fin 2024**

**L**'achèvement du raccordement des 46 exploitations agricoles restantes sur un total de 300 ciblées dans la wilaya de Blida par le programme de raccordement à l'énergie électrique, interviendra à la fin de l'année 2024, a-t-on appris samedi de la direction locale de la Sonelgaz-distribution. A ce jour, 215 exploitations agricoles ont été raccordées à l'électricité à Blida au titre de ce programme ayant enregistré la réalisation de 122 km de réseau électrique et de 136 transformateurs électriques, pour une enveloppe de 544 millions DA, a indiqué le directeur local de l'entreprise Abdelkader Madani. Il a fait part, en outre, de travaux en cours, pour le raccordement de 22 exploitations grâce à un réseau de 13 km de long. 17 autres exploitations sont en cours de lancement pour une enveloppe de 60 millions de DA, destinée à la réalisation d'un réseau de 8 km et l'installation de 14 transformateurs électriques. Le raccordement de ces 46 exploitations agricoles restantes avant la fin de l'année en cours, marquera la clôture de ce programme dans les délais impartis. A noter le lancement du programme de raccordement visant l'accompagnement des agriculteurs de la wilaya en vue d'un meilleur rendement, en mars 2023, selon la même source.

Batna

**Plus de 500 spécialistes participent au 9ème Symposium de néphrologie**

**L**e coup d'envoi du 9ème symposium sur les maladies rénales a été donné, jeudi, dans le grand auditorium de l'université Hadj-Lakhdar de Batna avec la participation de plus de 500 médecins et spécialistes de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Le programme de cette manifestation scientifique de deux jours, organisée par le service de néphrologie et de transplantation rénale du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, prévoit des débats et des communications sur les dernières recherches et les évolutions dans le domaine de la néphrologie et de la greffe de reins. "Cette rencontre est une occasion pour échanger les expériences entre les spécialistes des maladies rénales et de la transplantation, venus de différentes régions du pays et de l'étranger, afin d'optimiser la prise en charge des patients souffrant d'affections rénales", a déclaré le Pr Tahar Rayane, président de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation. Le Pr Rayane a salué la mise en place, par l'Etat, de grands moyens en matière, notamment, de prise en charge des insuffisants rénaux, à l'exemple de la généralisation des centres de dialyse, avant de souligner "la nécessité de sensibiliser pour élargir les opérations de transplantation de reins prélevés sur les corps de personnes décédées, afin que l'opération puisse bénéficier au plus grand nombre de patients souffrant d'insuffisance rénale aiguë et ayant besoin d'une transplantation de cet organe". L'édition 2024 de ce symposium "verra la participation de spécialistes et d'experts en maladies rénales et en transplantation d'Algérie, mais aussi de France, de Belgique et de Mauritanie", a précisé, quant à lui, le Pr Athmane Chinar, membre du comité d'organisation, spécialiste en médecine interne et maladies rénales et professeur à la faculté de médecine de l'université de Batna. Cette manifestation scientifique intervient, a-t-il ajouté, à un moment "particulier", notamment après le déplacement en Mauritanie d'une équipe de chirurgiens spécialisés de Batna qui ont transféré l'expérience algérienne dans le domaine des transplantations rénales, en plus de "l'élargissement des greffes de cet organe sensible sur des patients de différentes régions du pays, avec beaucoup de succès, y compris sur des enfants".

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
الأستاذ بوسيف عابد  
محضر قضائي لدى محكمة وادي اريهو  
مجلس قضاء غليزان  
شارع تازاعات جيلالي وادي ارهو  
اعلان عن بيع عقار بالمراد العلني

بناء على قيد رهن قانوني المحرر لصالح بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة وادي ارهيو بتاريخ 04/04/2015 المشهر في 03/05/2015 الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة في 17/11/2021. ضد كريم بو عبد الله ابن عبد القادر. تتفاذا للأمر بالاحتجاز التنفيذي على حق عقاري حق انتياز الصادر عن محكمة وادي ارهيو في 13/12/2022 ضد ورثة كريم بو عبد الله. بعد إيداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبطمحكمة وادي ارهيو بتاريخ 23/07/2024. بناء على الأمر الصادر بتاريخ 23/09/2024 عن السيد رئيس محكمة وادي ارهيو رقم الترتيب 24/358 المتضمن تحديد جلسه البيع بالمزاد العلني. نعلن انه يشترى يوم 20/11/2024 على الساعة 11:00:00 الحادي عشر صباحا بقاعة المجالس رقم 02 بمحكمة وادي ارهيو في بيع العقار الآتي بيانه بالمزاد العلني: حق الانتياز بمقابل 7/1 حصنه من ضمن حصص متساوية في الشياع من قطعة أرض ريفية سالحة للزراعة مزرعة سي بن ريفيقة رقم 04 مساحتها 102 هكتار ار 84 ستينار الواقعة بالمكان المسمى الزنابية بلدية وادي ارهيو. وانه حدد السعر الافتتاحي للمزاد بمبلغ قدره خمسة عشر مليون وأربعة واربعون ألف وستمائة وسبعين دينار 15044657.00 دج مع انقصان العشر ليصبح بمبلغ ثلاثة عشر مليون وخمس مائة واربعون ألف ومائة واحدة وتسعون دينار وتلائون سنتيم 13540191.30 دج. شروط البيع : يتلزم الراسى عليه المزاد بالاعباء الواردة في دفتر الشروط، ويلزم بدفع 5/1 خمس الثمن والمصاريف حالاً ويدفع المبلغ الباقى في أجل أقصاه 08 أيام . يمكن الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضر القضائى الكائن بالعنوان المذكور أعلاه أو بامانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي  
23.10.2024

23.10.2024

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**الأستاذ بوسيف عابد**  
**محضر قاضي لدى محكمة وادي ارهيو**  
**مجلس قضاء غليزان**  
**شارع تازاعات جيلالي وادي ارهو**  
**اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني**

**كتب الاستاذة بوسعدة نفسيه محضرة فضالية لدى محكمة مستغانم**  
**الكان مكتبيها بإقليم الريان عمارة د الطابق الأرضي طريق وهران**  
**مستغانم**  
**محضر تبليغ محضر تنفيذ وجرد**  
**المادة 687 : من قانون الإجراءات المدنية والإدارية**  
**النشر في جريدة يومية وطنية**  
**طبقا للمادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية**

**الموادتين 749.750 من قانون الاجراءات المدنية والبناء على قيد رهن قانوني المحرر لصالح بنك الفلاحة والتنمية الريفية**  
**2015/04/28** **المشهر في 03/05/2015** **الممهور بالصيغة التنفيذية الصادر** **بو عبد الله ابن عبد القادر**. تتفيدا للأمر بالحجز التنفيذي على حق عقاري **وادي ارهيو** **في 13/12/2022** ضد ورثة **كريم بو عبد الله**. بعد ايداع قافية **كتابة ضبط محكمة وادي ارهيو** بتاريخ **23/07/2024**. بناء على الأمر الصنف **السيد رئيس محكمة وادي ارهيو رقم الترتيب 358** المتضمن تحديد جلس **سيشرع يوم 20/11/2024** **على الساعة 11:00** **الحادي عشر صباحا** بقاعة **وادي ارهيو** في بيع العقار الآتي بيانه بالمواصفات التالية: حق الامتياز بمقدار متساوية في الشياع من قطعة ارض ريفية صالحة للزراعة مزروعة سبعين هكتار **10** **84** سنتيار الواقع بالمكان المسمى الزناينة ببلدية وادي ارهيو لمزاد بمبلغ قدره خمسة عشر مليون واربعمائة ألف وستمائة وخمسين دج مع انفاس العشر ليصبح بمبلغ ثلاثة عشر مليون وخمسمائة وتسعمائة وثلاثون سنتيم **15404191.30** دج. شروط البيع بالأعياء الواردة في دفتر الشروط، ويلزم بدفع **5/1** خمس الثمن والمصاريفية **أجل أقصاه 08 أيام**. يمكن الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحامي المذكور أعلاه أو بامانة ضبط المحكمة.

محاضرة القضائية  
23.10.2024

23.10.2024  
23.10.2024  
23.10.2024



*Amis internautes,  
lisez*

# **LE CARREFOUR D'ALGÉRIE**

**sur le Net**

[www.lecarrefourdalgerie.dz](http://www.lecarrefourdalgerie.dz)



La CD de la LFP frappe fort

## MCO-CSC à huis clos!

Par Rachid BELARBI

**A** lors qu'un léger mieux caractérisait l'actualité mouloudeenne à la faveur de l'important succès arraché de haute lutte aux dépens de la JS Kabylie samedi dernier au complexe sportif Miloud-Hadifi, la décision de la commission de discipline de la LFP de sanctionner le club d'un match à huis clos est venue ombrager le ciel oranaise et provoquer l'ire des supporters. Tout semblait aller vers le mieux : le groupe entraîné par Eric Chelle a repris confiance et entamait la préparation du déplacement de vendredi à Alger pour y défier le Paradou, le retour des principaux blessés Yanis Hammache et Baakoh et l'intention affichée de milliers d'inconditionnels d'envahir les travées du temple olympique du 5-juillet à l'occasion du choc face au PAC. Tout allait bien, en fait, jusqu'à la publication des principales décisions prises par la CD de la Ligue de Football Professionnel! Stipulant s'être basé sur le code disciplinaire (Art 68, 69 alinéa c, résolution de bureau fédérale) pour juger de «l'utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique (3ème infraction)», la dite commission a, en effet, décidé de sanctionner le Mouloudia d'Oarn d'un (01) match à huis clos ferme + 200.000 DA d'amende. Autrement dit, à leur retour de la capitale, les Rouge et Blanc d'El-Hamri devront se préparer à recevoir le Cha-

bab de Constantine de Kheireddine Madoui à huis clos, sans le précieux apport de leurs dizaines de milliers de supporters. Un véritable coup dur pour le MCO qui commençait à peine à relever la tête après un premier half encourageant face au MCA puis un succès mérité devant la JSK. Beaucoup estimaient, d'ailleurs, qu'un résultat positif face à un Paradou qui traverse une mauvaise passe susciterait un énorme engouement auprès des jeunes et moins jeunes pour la réception du Doyen de l'est. Or, il est désormais officiel que cette affiche entre le MCO et le CSC se déroulera dans le silence et sans la présence fort motivante des Hamraoua. La rue mouloudéenne était, du reste, hier assez partagée à l'annonce de cette sévère sanction. Une bonne partie du public oranais

pointait un doigt accusateur envers la commission de discipline de la LFP qui « a eu la main lourde en privant le MCO de son public en raison de jets de bouteilles d'eau, certes condamnables, mais bien moins dangereux que ce que l'on a vu lors de l'affiche face au MCA et les incidents qui y ont été enregistrés ». Une partie plus infime considérait, en outre, cette punition compréhensible et presque justifiée eu égard au comportement toujours répréhensible de certains énergumènes. Les deux parties étaient, enfin, d'accord à reprocher à l'actuelle direction d'Hyproc son immobilisme et son manque de caractère, notamment lorsqu'il fallait déposer un recours après les deux avertissements reçus que la LFP a mentionnés dans son communiqué.

Ligue de football professionnel (LFP)

### Le CRB, le MCO et l'USB sanctionnés d'un match à huis clos

**L**e CRB, le MCO et l'USB, ont écopé chacun d'un match à huis clos et plus de 200.000 DA d'amende pour "utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique" (3ème infraction), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Le CRB devra en outre s'acquitter d'une amende de 40.000 DA pour "conduite incorrecte de l'équipe" lors de la rencontre face à l'USMA (0-0), tandis que le capitaine de l'équipe Islam Slimani est sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour " contestation de décision", selon la même source. De son côté, le joueur du MCO Benamara Abdelhafid a été sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour " contestation de décision" lors de la victoire face à la JSK (2-0). Par ailleurs, sur saisine de la Ligue de football professionnel en date du 21 octobre 2024, la commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre du président de l'ESM Bibi Taki Eddine qui est convoqué pour la séance du jeudi prochain, tout comme le directeur sportif de la JSK Hakim Medane. Le gardien de l'USMK Litim Oussama est suspendu pour sa part, jusqu'à son audition pour la séance du jeudi prochain alors que son équipe a été sanctionnée d'une mise en garde et d'une amende de 100.000 DA pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique" (1ère infraction), lors de la défaite à domicile face au MCA (0-1) pour le compte de la cinquième journée de Ligue 1 Mobilis. Le MCA devra pour sa part, payer une amende de 60.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes" (Récidive). Deux joueurs de l'ASO Chlef: Bourdim Abderrahmane et Brahimi Belkacem, ont été sanctionnés d'une amende de 100.000 DA pour " contestation de décision" lors de la rencontre en déplacement contre l'O.Akbou (0-0) de la 5e journée.

MC Oran

### Kechamli nommé coordinateur général

**L**e staff technique du MC Oran a été complété par l'arrivée de l'entraîneur adjoint Hedi Taboubi et de l'entraîneur des gardiens de but Jean-Daniel Padovani, qui ont rejoint le néo-coach principal de cette équipe, Eric Chelle, a annoncé, jeudi, la direction du club de Ligue 1 de football. Arrivé au Mouloudia, il y a un peu plus d'une semaine, le franco-malien, Chelle, a demandé à ce qu'il soit accompagné par ses habituels assistants avec lesquels il a déjà travaillé par le passé. D'ailleurs, il avait débarqué à Oran avec Youcef Latreche, avant que les deux techniciens susnommés ne le rejoignent mercredi. L'ex-sélectionneur du Mali (2022-2024) a succédé à Youcef Bouzidi, en poste depuis la mi-saison dernière, mais dont le contrat a été résilié après trois matchs en championnat de cette saison au cours desquels il a obtenu quatre points sur neuf possibles. Par ailleurs, la direction de la formation d'Al-Bahia a annoncé aussi la nomination de l'ancien joueur des Rouge



et Blanc, Kada Kechamli, au poste de coordinateur général de l'équipe première. Kada Kechamli (46 ans) a fait deux passages au MCO dans sa carrière de joueur. Le premier entre 1996 et 2002, et le second de 2007 à 2011, rappelle-t-on. Les protégés de Chelle, qui restent sur une défaite sur le terrain du MC Alger (1-0), accueillent samedi (19h00) la JS Kabylie, battue à domicile (3-2), lors de la précédente journée, et ce, pour la cinquième étape du championnat.

L'Olympique Lyonnais

### Benrahma signe son 2ème but de la saison



**S**aïd Benrahma a marqué, ce dimanche, son deuxième but de la saison avec l'Olympique Lyonnais, toutes compétitions confondues. Benrahma a contribué à la large victoire décrochée dimanche en déplacement face au Havre AC (4-0), à l'occasion de la 8e journée de la Ligue 1 française de football. Benrahma s'est retrouvé seul face au gardien havrais Desmas, et ne s'est pas fait prier pour clôturer le festival offensif des « Gones » (87e). L'international algérien avait ouvert son compteur-buts le 26 septembre dernier, lors de la victoire à domicile face aux Grecs de l'Olympiakos (2-0), lors de la 1re journée de l'Europa League. Grâce à ce succès, Lyon monte provisoirement à la 7e place au classement avec 13 points, à une longueur de retard des places européennes, alors que Le Havre stagne à la 16e position (6 pts). Arrivé à Lyon en février 2024 à titre de prêt, en provenance de West Ham (Angleterre) jusqu'à la fin du précédent exercice, Benrahma (29 ans) a signé durant l'intersaison un contrat jusqu'en 2027 (plus une saison en option), après la décision de l'OL de lever l'option d'achat pour un transfert définitif contre un chèque estimé à environ 14,4 millions d'euros.

GC Mascara

### Abdelhak Belaïd quitte la barre technique



**L**'entraîneur Abdelhak Belaïd a informé la direction du GC Mascara de sa décision de rendre le tablier à l'issue du match face à l'ASM Oran (0-0), vendredi au stade Habib-Bouakeul d'Oran, dans le cadre de la 5e journée du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-Ouest), a-t-on appris auprès du club de l'Ouest du pays. Selon la même source, le technicien a pris le soin de faire ses adieux aux joueurs aux vestiaires, avant d'annoncer sa décision de partir aux dirigeants. Belaïd (35 ans), arrivé au club lors de l'intersaison, n'a pas communiqué les raisons de sa démission, mais tout indique que ses débuts peu laborieux en championnat avec la formation de la ville de l'Emir-Abdelkader, qui lui ont valu les critiques des supporters, ont motivé sa décision de quitter le navire, estime-t-on de même source. Après cinq journées de compétition, le GCM occupe la 9e place au classement avec 6 points.

Confédération africaine de football (CAF)

### Augmentation de 50% de la subvention annuelle aux 6 unions zonales

**L**a Confédération africaine de football (CAF) a annoncé une augmentation de 50 % de la subvention annuelle destinée aux 6 « Unions Zonales » des associations membres. Cette subvention passe de 450 000 USD à 750 000 USD, marquant ainsi une avancée significative pour le soutien au football africain. Parallèlement, la CAF a également relevé la subvention aux associations membres, qui passe de 250 000 USD à 400 000 USD, selon un communiqué publié sur son site officiel. Cette augmentation a permis à la majorité des unions zonales de la CAF d'accroître leurs activités de développement et leurs compétitions de plus de 50 % au cours des 2 dernières années. Les présidents des « Unions Zonales » et des associations membres ont salué les efforts du président de la CAF, Patrice Motsepe, ainsi que ceux de l'exécutif de la CAF, en mettant en avant l'impact positif de ce soutien financier renforcé. Patrice Motsepe a participé aux réunions des Unions Zonales à Addis-Abeba le 20 octobre, où il a échangé sur le développement du football. Il a souligné l'importance des unions zonales et des associations membres dans la promotion de la croissance du football en Afrique, tout en insistant sur la nécessité de continuer à engager les gouvernements et le secteur privé en tant que partenaires essentiels.

Tizi-Ouzou

## Le 18e Festival culturel national du film amazigh du 26 au 30 octobre



**L**a 18e édition du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) se tiendra du 26 au 30 octobre courant à Tizi-Ouzou, a annoncé lundi, le commissariat du festival dans un communiqué.

Placé sous le patronage de la ministre de la Culture et des arts et sous l'égide du wali de Tizi-Ouzou, ce rendez-vous culturel, qui avait connu une rupture de plus de quatre ans en raison de la pandémie de la Covid-19, la 17e édition ayant eu lieu début 2019, revient cette année pour mettre à l'honneur des productions cinématographiques produites dans les différentes variantes de tamazight.

En prévision de ce festival très attendu par les cinéphiles, les organisateurs ont informé de l'ouverture des inscriptions aux ateliers de formation au profit des cinéastes, comédiens, amateurs et étudiants qui auront lieu durant le festival, à la maison de la culture Mouloud Mammeri. Les intéressés peuvent s'inscrire pour les master class "Produire un film" encadré par le producteur Nasser Yahmi, "assistant réalisateur" encadré par Nadir Hafed (réalisateur), ou aux ateliers "écriture de scénario et réalisation" encadré par Yazid Arab (réalisateur), ou bien "initiation aux techniques de cinéma au profit des jeunes" encadré par Hakim Abdelfatah (Directeur production réalisateur). Les fiches d'inscription sont disponibles à la maison de la culture Mouloud Mammeri, a-t-on indiqué. Pour rappel, le dépôt des films en prévision de la participation à la 18e édition du FCNAFA, a été ouvert en janvier 2023 et le festival devait se tenir l'été de la même année avant d'être reporté.

Les différentes productions cinématographiques (long et court métrage, films d'animation et documentaires) dans toutes les variantes amazighes (kabyle, chaoui, chenoui, mozabite et tergui...) sont concernées par la compétition pour l'obtention de l'Olivier d'or, la plus haute distinction de ce festival. Sont concernés par la compétition les films produits en tamazight (version originale) et le réalisateur doit être de nationalité algérienne.

En outre, la production du film ne doit pas dépasser quatre ans à la date du festival et ne doit pas avoir déjà concouru dans une précédente édition du FCNAFA, selon le règlement intérieur du festival.

## Appel à enrichir le Grand Musée d'Afrique et à restituer les biens culturels africains pillés

**L**a nécessité d'enrichir le Grand Musée d'Afrique (GMA), par les pays africains, en y "déposant des objets d'Art" et la "restitution des biens culturels africains pillés et qui dorment ailleurs", ont été soulignés, vendredi à Alger, par la Commissaire en charge des questions culturelles de l'Union africaine (UA), Minata Samate Cessouma.

S'exprimant à l'issue d'une visite guidée, à la faveur d'une importante délégation de ministres et représentants africains de la Culture, la Commissaire en charge des questions culturelles de l'UA, Minata Samate Cessouma a lancé un appel aux 55 pays membres de l'UA sur la "nécessité d'enrichir le GMA", dont le siège temporaire est à Alger (Villa Boulkine), en y "déposant des objets d'Art", insistant, par ailleurs, sur l'obligation de récupérer les

objets d'art pillés" et les restituer au GMA, un impératif catégorique qu'elle s'est fixée et sur lequel elle a réitéré son "engagement et sa détermination".

Dans sa déclaration à la presse, Mme Cessouma a également "félicité les plus hautes autorités de l'Algérie", ce grand pays avec de "grandes potentialités culturelles", a-t-elle dit, avant d'ajouter que "les nombreux ministres présents en Algérie, seront, a-t-elle espéré, les portes paroles de l'UA pour dire qu'il faut apprendre de l'Algérie" et de conclure en rappelant que chaque pays africain, peut "contribuer au développement de l'Afrique", qui se fera, selon elle, par le biais "des industries créatives et culturelles, ce que l'Algérie fait très bien".

Présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, la visite gui-

dée a consisté en la présentation d'expositions de peintures, de produits artisanaux et de tenues traditionnelles version "fashion", organisées par son département, à la faveur de la délégation de l'Union africaine (UA), qui a pu ainsi, découvrir la diversité et la richesse du patrimoine culturel algérien, élément prépondérant de la mosaïque culturelle africaine.

Organisée en marge de la grande manifestation, "Canex Wknd 2024" (16-19 octobre), événement majeur initié en 2020 par la Banque africaine d'Export et Import (Afreximbank), avec pour but de promouvoir les industries culturelles et créatives africaines, cette belle randonnée a débuté au Salon d'honneur du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, où Mme Mouloudji a d'abord "souhaité la bienvenue" à ses invités et donné le détail de cette visite cul-

turelle qui devait commencer à la Galerie Baya du palais de la Culture, puis au GMA à la Villa Boulkine. Différents intervenants de la délégation africaine ont exprimé leurs "remerciements à la ministre de la Culture et à l'Algérie", pour "la dynamique insufflée à toute l'Afrique par l'accueil et la bonne organisation du grand événement Canex Wknd 2024".

Dans le même élan la Commissaire en charge des questions culturelles de l'Union africaine, Minata Samate Cessouma, a tenu à "exprimer sa fierté d'avoir visité le siège temporaire du GMA", adressant ses "félicitations à la ministre de la Culture et des Arts, ainsi qu'aux plus hautes autorités algériennes pour avoir accepté d'accueillir le GMA, qu'elle voit "grandir" depuis son inauguration en juin 2023.

## Clôture du 7e Festival l'"Eté en musique" avec trois prestations hautes en couleurs

**L**e 7e Festival international l'"Eté en musique", ouvert le 15 octobre dernier, a pris fin dimanche soir à la salle "Atlas" de Bab El Oued à Alger, dans l'euphorie de trois prestations animées par "Abdelhakim's Steps", le groupe tergui "Issinara" et "Chemsou Freeklane", devant un public nombreux.

Accueilli sous le slogan, "Live The African Beat", ce 7e Festival, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'Office nationale de la Culture et de l'Information (ONCI), a coïncidé avec la tenue, pour la première fois à Alger du "CANEX WKND" (Creative Africa Nexus Weekend) qui s'est déroulé du 16 au 19 octobre.

Le nombreux public n'avait pas tort d'accorder à "Abdelhakim's Steps" et ses musiciens un accueil triomphal, car quelques minutes après l'arrivée de ce remarquable artiste de la nouvelle scène algérienne, qui s'est fait sa notoriété sur la toile et les réseaux sociaux, les spectateurs reprenaient ses refrains et interagissaient avec lui.

Entouré de jeunes musiciens algériens professionnels, Abdelhakim's Steps a tenu à renforcer son orchestre avec un autre virtuose du saxophone, l'Italien au toucher et au doigté professionnel, Manuel Caliumi qui a fait montre durant le concert de toute l'étendue de son talent.

Le ténor de l'afrobeat (fusion de cadences et de styles de musique apparue en Afrique de l'Ouest) a entonné la quasi-totalité des titres de son premier et unique album jusqu'à présent, sorti en février 2024 et que lui-même a écrit et composé : "Trans" (Nechwa), "Mother Land" (El Watan El Oum), "Mother's Legacy" (l'héritage de la mère), "Steps" (les petits pas marquant le cheminement



d'une carrière par étapes), "Tajemaâth" (Conseil des sages d'un village) et "Our Beloved" (Habibouna, le prophète Mohamed QSSL).

Les applaudissements répétés et les youyous nourris généralement adressés à Abdelhakim's Steps se sont prolongés pour accueillir la troupe "Issinara" et les cinq membres qui la composent : El Hacène Aneslem (guitare-chant), Moussa Melloul (guitare accompagnement), Fârès Hamidou (percussion), Abdellkader Idaber (basse) et Khaoula Khotti (voix d'accompagnement).

La troupe terguie a rendu une dizaine de pièces issues de leurs différents albums, suscitant l'adhésion du public, qui a admiré l'authenticité de leurs contenus présentés dans des formes ouvertes à la modernité.

Autour de Chemsou Freeklane de monter sur scène et livrer une prestation de haute facture durant laquelle il a brillamment interprété quelques titres de sa composition.

Soutenu par un orchestre de vir-

tuoses, l'Artiste a étalé avec une voix présente et étoffée des pièces issues des albums, "Lalla Mira" (2013), "Nomade" (2016) et de différents singles qui ont depuis marqué sa carrière solo.

L'assistance, a pu apprécier entre autres titres, "Ha lalla hayali", "Twahach'tek ya lem'wima", "Moujat el babor" (générique du feuilleton "Ahwal Enness", saison 1 Ramadhan 2020), "El Kahlaoui", "Rohi rohi ya denya", "Goulili aâlach", "Tony Montana" et "Malak". Dans des atmosphères de grands soirs, le public a cédé au déhanchement dès les premiers instants de la cérémonie de clôture du 7e Festival international l'"Eté en musique", reprenant les refrains des chansons interprétées lors des trois prestations.

A l'issue de la soirée, les artistes ont été unanimes à dire "leur bonheur d'avoir participé au 7e Festival international l'Eté en musique" qui a permis d'échanger avec les artistes africains et établir des passerelles entre le patrimoine musical algérien et africain.

10h00 Les Feux de l'amour  
 10h45 Petits plats en équilibre  
 10h50 Les douze coups de midi  
 11h55 Petits plats en équilibre  
 12h00 JT 13h  
 12h40 Petits plats en équilibre  
 12h45 Météo  
 12h50 Plus belle la vie, encore plus belle  
 13h20 Les biscuits magiques de Noël  
 15h00 La recette secrète des cookies de Noël  
 16h30 Star Academy, la quotidienne  
 17h30 Ici tout commence  
 18h10 Demain nous appartient  
 19h00 JT 20h  
 19h45 Tirage du Loto  
 20h00 C'est Canteloup  
 20h10 Nightsleeper  
 21h05 Nightsleeper  
 22h00 Esprits criminels  
 22h45 Esprits criminels  
 00h15 Programmes de la nuit

11h55 Journal  
 12h00 Journal  
 12h40 Journal  
 12h45 La p'tite librairie  
 12h50 Ça commence aujourd'hui  
 14h05 Ça commence aujourd'hui  
 15h15 Affaire conclue  
 16h05 Affaire conclue  
 16h50 Affaire conclue : la vie des objets  
 17h00 Tout le monde a son mot à dire  
 17h35 N'oubliez pas les paroles  
 18h10 N'oubliez pas les paroles  
 18h55 Journal  
 19h50 Journal  
 19h55 Les Etoiles du sport  
 20h02 Basique, l'essentiel de la musique  
 20h03 Un soupçon  
 20h50 Un soupçon  
 21h40 Justice en France  
 22h45 Justice en France  
 00h25 Notre Histoire de France  
 01h15 Notre Histoire de France

06h23 Platane  
 06h56 La boîte à questions  
 07h01 Kina & Yuk : renards de la banquise  
 08h20 The Wandering Earth II : La fin des temps  
 11h08 La boîte à questions  
 11h18 En aparté  
 11h54 Clique  
 12h25 Madame Web  
 14h18 Aquaman et le Royaume perdu  
 16h19 Dans 5 ans  
 17h23 Têtâtête(s)  
 17h37 Tchi tcha  
 18h05 La boîte à questions  
 18h10 Clique  
 18h45 Canal Champions Club  
 19h54 Plateau avant-match UEFA  
 20h00 Atlético Madrid / Lille  
 21h57 Canal Champions Club le debrief  
 22h58 Clique  
 23h17 La Tresse  
 01h14 Les Derniers Hommes

10h15 Outremer.le mag  
 11h00 Régions d'ici  
 11h15 ICI 12/13  
 13h25 Un cas pour deux  
 14h35 Un cas pour deux  
 15h35 La p'tite librairie  
 15h45 Duels en familles  
 16h20 Slam  
 17h05 Questions pour un champion  
 17h50 Journal  
 18h50 Tout le sport  
 19h00 Le mag Ligue 1  
 19h20 Un si grand soleil  
 19h40 Un si grand soleil  
 20h05 Des trains pas comme les autres  
 21h00 Des trains pas comme les autres  
 21h50 Chroniques d'en haut  
 22h45 Journal Météo Climat  
 22h55 Culture dans votre région  
 23h30 Votre télé et vous  
 00h20 Le pitch cinéma  
 00h25 La mécanique des tournesols

05h30 Incroyables transformations  
 06h30 Incroyables transformations  
 07h35 Ça peut vous arriver  
 10h30 Ça peut vous arriver chez vous  
 11h40 Météo  
 11h45 Le 12.45  
 12h40 Un jour, un doc  
 13h50 Un jour, un doc  
 14h50 Un jour, un doc  
 15h50 Un jour, un doc  
 16h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !  
 17h35 Le juste prix  
 18h40 Météo  
 18h45 Le 19.45  
 19h35 Scènes de ménages  
 20h10 La France a un incroyable talent  
 21h25 La France a un incroyable talent  
 22h10 La France a un incroyable talent, ça continue  
 00h15 Rocky II, la revanche  
 02h20 Programmes de la nuit

10h35 Canaries, les îles-volcans  
 11h25 La France côté Nord : La baie de Somme et la côte d'Opale  
 12h35 L'aventure, c'est l'aventure  
 14h45 L'odyssée des animaux  
 15h30 Terre de légendes  
 16h20 Invitation au voyage  
 17h05 Invitation au voyage  
 17h55 Allemagne : les buvettes trinquent  
 18h30 Le dessous des images  
 18h45 Arte journal  
 19h05 28 minutes  
 19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel  
 19h55 L'innocent  
 21h30 "Emmanuelle" : la plus longue caresse du cinéma français  
 22h25 Italo Svevo : l'écrivain génial de Trieste  
 23h15 Etats-Unis 2024 : La guerre des clans  
 00h10 Etats-Unis 2024 : La guerre des clans  
 01h00 Etats-Unis 2024 : La guerre des clans

# TÉLÉVISION

15

**Votre soirée****20h10**

## NIGHTSLEEPER

**20h10**

## UN SOUPÇON

**20h11**

## L'INNOCENT



Abel panique. Il vient d'apprendre que sa mère Sylvie, la soixantaine, est sur le point de se marier avec un homme qui se trouve en prison. Aidé par sa meilleure amie Clémence, il va tout faire pour essayer de la protéger de son tout nouvel amoureux condamné à la prison.

**Acteur:** Louis Garrel (Abel Lefranc), Roschdy Zem (Michel Ferrand), Anouk Grinberg (Sylvie Lefranc), Noémie Merlant (Clémence Genève), Jean-Claude Pautot (Jean-Paul), Voir plus

**Realisateur:** Louis Garrel  
**Scénariste:** Louis Garrel, Tanguy Viel, Naïla Guiguet  
**Musique:** Grégoire Hetzel



Conférence-débat sur la promotion du football organisée par «Le Carrefour d'Algérie» à Mostaganem

## Des interventions de qualité et un débat pertinent

Par Charef Kassous

**A** l'occasion de la journée nationale de la presse, une conférence-débat s'est tenue, lundi 21 octobre 2024, aux complexes touristiques «EL OUMARA» ayant comme thématique majeure le rôle de la presse dans la promotion des sports en Algérie notamment le football. Cet événement, d'une importance capitale est organisé sous le haut patronage du Ministre de la Jeunesse et des Sports avec la collaboration de la wilaya de Mostaganem. Organisée par Le quotidien «Le Carrefour d'Algérie», la DJS de Mostaganem, l'Association de la Presse de Mostaganem et l'hôtel «El OUMARA» sont les partenaires de cette manifestation qui a réuni le monde du sport algérien provenant des ligues, de l'arbitrage, des gestionnaires de stades, des dirigeants de clubs, des équipes techniques, de la médecine sportive et des comités de supporters, d'élus locaux, de professeurs d'universités et de journalistes sportifs sous le slogan «Tous responsables». Faut-il souligner que la

veille de la manifestation un match de football a été organisé à l'occasion entre les anciens de l'équipe nationale et une sélection d'anciens footballeurs de l'ESM du WA Mostaganem. Selon les organisateurs, pas moins de deux cents cinquante participants venant d'Alger, d'Oran, de Relizane, de Mascara et de Mostaganem et ses environs, ont pris part à ce débat qui se veut d'actualité. Le journaliste sportif, Mr Mourad Boutadjine, a été l'animateur principal pour avoir habilement conduit les conférences et les débats durant toute la durée de cet événement. Avec une équipe dynamique, le modérateur a su faire valoir son capital expérience et l'expérience des uns et autres pour des interventions de qualité. Des professeurs de l'Université, l'Association la «Radieuse» avec son président Kada Chafi et Benchiha, les grands du football et de la presse sportive nationale ont disséqué harmonieusement les thématiques relatives aux sports et à la presse dans leur rôle de promotion. Mr Mohamed Lazreg, en sa qualité de Directeur Général du journal «le Carrefour d'Algérie» est intervenu

pour donner le coup d'envoi du colloque. A ce titre, il a mis en exergue l'importance de telles rencontres pour débattre des thématiques qui permettraient de promouvoir les sports en Algérie. Il assurera que Mostaganem a une grande chance d'organiser une pareille manifestation qui servira, par le truchement des débats, à diagnostiquer et à recommander des solutions aux décideurs afin d'optimiser les pratiques du sport dans des conditions favorables. A son tour, Mr Ch. Kassous, président de l'Association de la Presse de la wilaya de Mostaganem, et en sa qualité de partenaire organisateur valorise l'événement s'appuyant sur le rôle décisif que peut jouer la presse pour promouvoir les sports dans notre pays. A l'occasion, le président estime qu'il est opportun sinon nécessaire que des manifestations du genre puissent s'organiser à travers les différentes régions du pays. Au passage, il félicite toute l'équipe, composée d'anciens acteurs du football dans la wilaya et qui a eu cet honneur de préparer l'événement avec grande minutie assurant un énorme succès

à la conférence nationale. Mr CH. Kassous estime, enfin, qu'ouvrir des espaces pour les débats de cette envergure, apporterait, sans nul doute, de l'engagement pour un sport prospère pour l'Algérie triomphante. L'intervention de Bouamama Larbi, Chef du Département Communication, à l'université de Mostaganem a été axée sur «l'importance de l'éthique dans les médias sportifs». Elle a porté sur les valeurs d'intégrité et de responsabilité dans la couverture des événements. Il a également souligné que le journalisme sportif n'est pas seulement un médiateur entre le public et le sport, mais plutôt un outil influent pour orienter la sensibilisation du public et promouvoir des valeurs positives dans ce domaine. Quant au président de la Radieuse, Kada Chafi, il a insisté sur le fait que le stade est un lieu où les supporters doivent y aller pour promouvoir le fair-play et passer 90 minutes de plaisir et non de violence. Le public doit être le premier à éradiquer les expressions de violence et d'encourager l'esprit sportif et le bon football.

